

# Le *Bulletin* du

Fonds de Développement Culturel et Touristique - N° 00 - Juin 2021

## François 1<sup>er</sup> Styliste et industriel de mode P. 6



## La raison d'être de notre bulletin P. 3



## FDCT P. 25-26-27 Ce qu'en pensent les grands noms du monde culturel

Valorisation des  
infrastructures hôtelières  
**«N'eut été l'apport  
du Fonds, l'hôtel  
allait fermer»**

P. 8-9-10

## Troupe des sourds-muets de Bobo-Dioulasso P. 17 Comment danser au son d'une musique qu'on n'entend pas





## La raison d'être de notre bulletin

*«De même qu'il n'y a pas d'hommes sans société, de même il n'y a de société sans communication», disait l'écrivain français, Dominique Wolton. Cette pensée savante a inspiré et guidé notre action qui a abouti à la création d'un journal interne.*



Ce journal baptisé «*Le Bulletin du FDCT*», se veut être une parution semestrielle à travers laquelle, nous envisageons de montrer la contribution des industries culturelles et touristiques à la création d'emplois décents à travers le financement du FDCT. Il sera également question de la promotion et de la valorisation des potentialités culturelles et touristiques du Burkina Faso. Aussi devra-t-il permettre de contribuer à la mobilisation des ressources humaines et financières, à l'information et l'interaction avec les usagers des services publics et du coup, au bon fonctionnement de l'administration culturelle et touristique. Dans le présent numéro, il est question de présenter le Fonds de développement culturel et touristique (FDCT), ses missions, les domaines et les conditions d'intervention de l'institution. A la présentation sommaire de la structure, suivront ses réalisations et ses acquis puis les potentialités culturelles et touristiques du Burkina Faso. Des acteurs clés desdits secteurs se prononceront également sur la vision et la conduite des

affaires du FDCT.

Comme vous le constatez, le contenu de ce premier numéro se fait l'écho des préoccupations d'une population de plus en plus pressante et exigeante. Le français Bertrand De Quatrebarbes ne croit pas si bien dire quand il affirme: « *Il ne suffit pas que les services publics progressent, encore faut-il qu'ils progressent au rythme des exigences de leur environnement* ».

Fort de cette conviction, nous nous engageons à tenir le pari de la publication régulière de ce bulletin pour être en prisme avec notre société, dominée par une jeunesse dynamique, imaginative et créative qui, suffit-il parfois de lui donner la bonne information, pour qu'elle amorce son envol.

C'est aussi en ce sens que les numéros du bulletin seront mis gratuitement à disposition du grand public dans des endroits stratégiques, comme les aéroports, les gares routières, les réceptifs hôteliers, les médiathèques, les institutions, les représentations diplomatiques et partout où le besoin se fera sentir. L'idée étant de mobiliser le maximum pos-

sible de concitoyens autour du FDCT pour créer des chaînes de valeurs et de la richesse par « *l'infrastructure* » de l'industrie culturelle et touristique.

A tous d'ici et d'ailleurs, nous réaffirmons notre volonté de satisfaire leurs attentes. L'exaltante aventure que nous entamons ne saurait réussir sans l'engagement et l'accompagnement des agents du FDCT, des autorités du MCAT, du gouvernement, des partenaires, des acteurs culturels et touristiques, des critiques des arts et des lettres, de la population, tout entière etc.

C'est seulement ensemble, dans une vision communément partagée, novatrice et inspiratrice que nous bâtirons un environnement favorable à la créativité et à la prospérité. Notre souhait, dans un futur proche est que le «**Le Bulletin du FDCT**» soit frappé du cachet de la crédibilité et en profite pour devenir une marque de référence adoptée par nos chers lecteurs. Bonne lecture à tous et à toutes !

**Alphonse TOUGOUMA,**  
Directeur de Publication  
du Bulletin du FDCT

## FDCT : Genèse de la création d'une institution

**Désiré Ouédraogo, conseiller culturel de formation, est présentement Inspecteur Technique au cabinet du ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme. A l'époque, Secrétaire Général du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme (MCAT), il a suivi le processus de création du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT), un projet qui remonte à 1970. Il est revenu sur le projet de création dudit fonds à la faveur de ce premier numéro.**

L'histoire des Fonds de financement de la culture est assez ancienne au Burkina Faso. De ses explications, le 1er Fonds a été créé au temps de la Haute-Volta en janvier 1970 pour soutenir le développement de l'extension des activités cinématographiques, à la suite de la nationalisation des salles de spectacle par l'Etat. En ce moment, les salles appartenaient à des syro-libanais qui étaient des privés et qui avaient décidé, en 1969, d'augmenter le prix des tickets de 25%. Cette augmentation avait remonté les autorités qui, à leur tour, avaient décidé de nationaliser les salles de spectacles, de créer une société d'exploitation et de distribution, de créer le premier Fonds de promotion et d'extension des activités cinématographiques (FPEAC) qui fonctionnait sur la base de 15% des recettes des salles de cinéma pour soutenir l'industrie cinématographique au Burkina Faso. Le FPEAC disposait d'une ligne budgétaire logée au compte 30115 au trésor public.

Désiré Ouédraogo a dit que le Président Thomas Sankara a signé un décret créant le Bureau burkinabé du droit d'auteur et un deuxième fonds dénommé Fonds national de promotion culturelle (FNPC), en janvier 1985. Ce Fonds devait être alimenté par 5% des recettes des spectacles, 5% des recettes du BBDA et 10% des recettes des bals populaires. Malheureusement, le FNPC n'a pas été correctement alimenté et a connu des difficultés énormes de fonctionnement, parce qu'aucun des mécanismes n'avait ni une autonomie de gestion, ni une structure spécifique dédiée à sa gestion. La collecte et la redistribution des ressources aux bénéficiaires se sont avérées assez problématiques. Mais, le 1er Fonds a permis de financer beaucoup de films burkinabé, avant de connaître la fermeture des salles d'exploitation et de distribution cinématographiques de la SONACIB qui devait verser les ressources au trésor public.

A l'entendre, il a eu des revendications permanentes pour la mise en place d'un mécanisme opérationnel, fonctionnel et efficace finançant la culture, entre 1985 et 2016. En 1997, au forum national sur la culture, il a eu cette revendication. Ensuite, dans la poli-

tique culturelle de 2005 et de 2009, la même revendication est revenue. Pour lui, la loi sur le cinéma en 2004 avait préconisé la création d'un fonds pour financer le cinéma.

Pour la période courte, c'est véritablement à partir de l'adoption de la politique nationale de la culture en 2009, ainsi que la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) en 2010 qui prévoyait le développement des industries culturelles et créatives que les choses se sont accélérées. Dès 2011, le Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme (MCAT) a participé à un appel à projets pour la mise

en place des industries culturelles et créatives), a-t-il avancé. « Ce qu'on voulait vraiment, ce n'était pas uniquement un fonds de financement, mais également un mécanisme d'appui technique pour renforcer les capacités et les compétences des créateurs, des entrepreneurs, des opérateurs et du personnel du MCAT », dit-il.

Selon M. Ouédraogo, le MCAT avait soumis deux dossiers au Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement (MINEFID). L'un portant Agence pour le développement des industries culturelles et créatives (ADICC) et l'autre, Fonds de développement touristique (FDT). Au terme des échanges, le Ministre de l'Économie, des Finances et du Développement avait demandé à son homologue de la Culture de fusionner les deux mécanismes pour en faire un seul. « Nous l'avons fait, en reprenant tout le travail pour fusionner les deux mécanismes, pour proposer le Fonds de développement culturel et touristique. Ce dossier est reparti au MINEFID pour analyse. C'est alors que le FDCT qui résulte de l'ADICC et du FDT a été créé formellement en 2015, adopté en conseil des ministres avec les textes de création », a-t-il déclaré.

A en croire Désiré Ouédraogo, l'année 2015 était la période de la transition et avec la fin difficile de cette transition, les signatures formelles des différents actes n'ont pas pu être réalisées. Il a fallu reprendre le processus pour réintroduire le dossier juste pour la signature qui a été effective en 2016.

De son avis, la maturation du FDCT a été un processus long qui a connu la participation de plusieurs acteurs tels que le MINEFID, à travers un expert indépendant, William Kodjo, venu du Togo, qui a fait l'étude de faisabilité. Sans compter que les faitières telles que la Confédération nationale de la culture (CNC), celles du livre et du cinéma, ont participé au processus de création du Fonds, depuis l'étude de faisabilité, en passant par les restitutions jusqu'à l'adoption formelle du FDCT.



**Désiré OUEDRAOGO, Inspecteur Technique au Cabinet du MCAT**

en place d'une stratégie de développement des industries culturelles et créatives qui a été financé par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). C'est ainsi que le Programme d'appui au renforcement des politiques et des industries culturelles (ARPIC) a été mis en place et cofinancé par l'Etat et l'OIF. Il était prévu que ce programme fasse une étude de faisabilité d'un mécanisme de financement des industries culturelles et créatives, qui a été réalisée par William Kodjo en 2013. En 2014, il a été entamé l'élaboration des textes fondamentaux du FDCT. Mais à l'époque, nous l'appelions ADICC (Agence pour le développe-

Alizèta ZONGO



## Mobilisation des ressources au FDCT

# Les partenaires de plus en plus au rendez-vous

Le Fonds de développement culturel et touristique (FDCT) a inscrit la mobilisation des partenaires techniques et financiers comme un point central de son Plan Stratégique de Développement (PSD). L'approche de mobilisation des partenaires repose sur des rencontres et plaidoyers ainsi que des missions de prospection, en vue de trouver des solutions alternatives à même de pallier l'insuffisance des ressources financières. Voici le point des partenariats noués avec les différents pays ou institutions.

Depuis sa création en 2016, le Fonds de Développement Culturel et Touristique (FDCT) a identifié plus d'une dizaine de structures partenaires et signé trois conventions de partenariats techniques et financiers. Le Bureau de la Coopération Suisse est l'un des premiers partenaires du FDCT, avec lequel, a été signé un accord financier de 168 millions FCFA dans le cadre de la mise en œuvre de la quatrième phase du Programme d'Appui au Secteur de la Culture (PASEC 4). Cet accord financier visait à soutenir le FDCT dans son opérationnalisation et le financement des opérateurs culturels sous forme de subvention. Au terme du PASEC 4, le Bureau de la Coopération Suisse a renouvelé son engagement au FDCT, à travers la signature d'un second accord financier de 291 200 000 FCFA. Cette convention qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du PASEC 5, pour une période de quatre ans (2019-2022), est le résultat de la bonne collaboration issue de la première phase (2016-2018). Cet appui financier vise à soutenir de façon durable les acteurs de la culture au niveau national, à travers l'organisation et la mise en œuvre d'appels à projets spécifiques au profit des initiatives culturelles locales, des jeunes et des femmes.

Dans le cadre de la Coopération au développement entre l'Union Européenne et le Burkina Faso, un nouveau programme d'aide à la culture a vu le jour en 2018. Ce programme dénommé : «Programme

*d'Appui aux Industries Créatives et à la Gouvernance de la Culture (PAIC GC)* est financé par le 11<sup>e</sup> Fonds Européen de Développement (FED) pour un montant de 10 000 000 d'euros, soit environ 6 milliards FCFA. Le FDCT en est, un des bénéficiaires clés avec plus de 63% des ressources allouées soit 6.300 000 euros (4 132 000 000 FCFA). Cette subvention directe, inscrite sur une période de trois ans (2020-2022), vise à permettre au FDCT de renforcer sa gestion, sa déconcentration et le financement des opérateurs culturels au plan national, y compris les projets structurants du tourisme culturel de la région des Hauts-Bassins.

Par ailleurs, le FDCT a été l'un des premiers à signé en 2019, une convention de partenariat avec une organisation panafricaine de soutien au secteur culturel et créatif africain, basé au Mali à Bamako, notamment le Fonds Africain pour la Culture (African Culture Fund). Cette convention vise une mutualisation des efforts et une synergie d'action en vue de la mobilisation des ressources au bénéfice des acteurs culturels africains et ce, à tra-



**Signature de contrat de subvention portant PAIC-GC, entre l'ex Ministre du MCAT, Abdoul Karim Sango et l'Ambassadeur, Chef de délégation de l'UE, Wolfram Vetter (à g.)**

vers des plaidoyers. Elle devra également permettre la mise en place d'un système conjoint d'informations sur les projets culturels financés par les deux structures, le suivi évaluation des projets financés par AFC (African Culture Fund) au Burkina Faso, l'octroi des bourses artistiques, le co-financement de projets, la mise en réseau des fonds africains pour la culture, etc.

Outre ces conventions formelles, le FDCT entretient d'étroites collaborations avec Anne Consul Musique ainsi que le Conseil Canadien pour l'Afrique, organisation d'interface entre les investisseurs canadiens voulant investir en Afrique et les pays africains, notamment dans le domaine du tourisme et de la culture.

Il partage également des expériences avec le Service Social du Commerce (SESC) du Brésil, qui est une structure privée, maintenue par le patronat du commerce, du tourisme et du service et est le fruit d'un projet solide, culturel et éducatif, caractérisé par un modèle économique innovant qui inspire de nombreuses structures des pays du Sud. Ce partenariat a permis également de renforcer le partenariat et la coopération culturelle entre le Burkina Faso et le Brésil à travers un projet dénommé «Projet Burkina-Brézil», porté par des artistes burkinabè et brésiliens.

Yaya SOURA



**L'ancien SG du MCAT, Lassina Simporé (milieu), entouré des partenaires de la Coopération Suisse au Burkina Faso**

## François 1<sup>er</sup> Styliste et industriel de mode

Figure majeure de la mode burkinabè, François 1<sup>er</sup> porte aujourd'hui les habits d'entrepreneur. Avec l'appui financier du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT), il a lancé une unité semi industrielle à Koudougou, la troisième ville du Burkina Faso, pour mieux exporter ses créations et le Faso danfani, le pagne traditionnel. La ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme, Dr Élise Fonyama Ilboudo/Thiombiano a visité le 10 mai 2021 à Koudougou son unité industrielle.

**P**ersévérance et courage, François Yaméogo, devenu 1<sup>er</sup> pour la mode africaine et burkinabè, a dû s'approprier ces deux mots pour devenir un styliste, un habilleur et fabricant de renom. Son concept de mode éthique est promu à travers des créations taillées dans du coton biologique du Burkina Faso. A l'occasion d'une visite au mois de mai, la ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme, Dr Élise Fonyama Ilboudo/Thiombiano a été émerveillée par le talent du styliste et le design de ses productions.

Après de longues années en France, il ouvre son atelier à Paspanga, un quartier de Ouagadougou, pour imposer ses modèles respectueux de l'environnement. L'idée séduit les dandys burkinabè et afri-

Composée de quatre sections, à savoir le tissage, la teinture, la couture et la formation, l'entreprise, construite sur un terrain de 2300 mètres carrés dans le quartier Burkina du secteur n° 10 de Koudougou, emploie quarante personnes. Majoritairement des femmes : «*J'ai environ 25 femmes. A Dapoya, j'ai une dizaine de femmes qui tissent chez elles et me ramènent leurs productions. C'est moi qui fournis le fil. Je suis en train de m'associer à des groupe-*



Le styliste François 1<sup>er</sup> expliquant à la Ministre Thiombiano le processus de production des tissus de qualité

ments de femmes de Koudougou pour me fournir de la matière». «*Nous pouvons employer jusqu'à 100 personnes* », poursuit-il. Pour, dit-il, aller à une économie endogène et transformer ses besoins en coton (20 tonnes). Surtout que tout va bien au niveau du chiffre d'affaires : «*Le chiffre d'affaires a augmenté, je tourne autour de 50 millions F CFA, alors qu'au début, j'étais à 12 millions. Le chiffre a triplé. J'ai 12 employés déclarés à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), je peux déclarer plus, mais j'attends la fin de la maladie à coronavirus*».

Alassane KERE



Il travaille avec plusieurs femmes dont l'association des teinturières Loong Neéré

cains qui s'arrachent ses modèles en Faso danfani. Mais l'absence d'investisseurs et de ressources humaines formées freine son projet d'unité de production semi industrielle.

Il se tourne alors vers le Fonds de développement culturel et touristique (FDCT), qui lui accorde un prêt de 42 millions F CFA. «*J'ai démarré, grâce au Fonds de développement culturel et touristique (FpermisDCT). J'ai eu un prêt qui m'a permis d'évoluer vers l'industrie* », reconnaît-il. Et d'ajouter : «*Cela m'a permis de montrer à l'Afrique et au monde entier qu'il y a une autre façon de faire dans la mode, avec une traçabilité, mais également de faire rêver beaucoup de Burkinabè. Sans le prêt, peut-être que je serais toujours dans le petit atelier à Paspanga*».



La Ministre Élise Fonyama Ilboudo/Thiombiano (à l'extrême droite) suivant le dispositif de fabrication du Faso Danfani



## Fonds de développement culturel et touristique

# Plusieurs millions pour la mode et l'humour

Le Fonds de développement culturel et touristique (FDCT) a fortement soutenu la mode et l'humour au Burkina Faso. Le Cercle des arts vivants de l'humoriste Gérard Ouédraogo et le styliste Georges Dua font partie des bénéficiaires du FDCT.



Grâce au FDCT, L'humoriste a créé un cadre dédié principalement à la promotion de l'humour

« C'est un Fonds qui vient soulager les artistes et les structures culturelles professionnelles à plus d'un titre. Il nous permet d'avoir un plan de carrière », a confié, à l'équipe du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT), l'humoriste Gérard Ouédraogo, au cours d'une visite de son atelier du rire du Cercle des arts vivants (CAV). Bénéficiaire d'un appui financier de 4 millions de francs CFA en 2017 et en 2019, cette somme a permis à Gérard Ouédraogo de créer un espace professionnel, première du genre dans la sous-région, où il forme les jeunes en humour. Dans cette école, une dizaine de jeunes sont formés par an. D'après lui, ces jeunes sont ensuite placés dans des spectacles aussi bien au Burkina Faso qu'à l'international. M.

Ouédraogo a indiqué qu'il compte jouer sa part pour préserver le leadership culturel du Burkina Faso. Pour cela, en plus de cet espace culturel, il entend mettre un accent particulier sur la formation en créant un programme de formation sur trois ans minimum. Pour lui, a-t-il poursuivi, l'humour mobilise plus de public que les autres arts si bien qu'il mérite une attention particulière de la part des premiers responsables en charge de la Culture.

### Georges DUA et la mode

Quant à Georges Dua, à l'État civil Georges Bayala, il a ouvert sa boutique grâce au financement du Fonds de développement culturel et touristique en 2019. « Le projet que j'ai soumis au Fonds visait en géné-



Inauguration du show-room de Georges Dua en présence du DG du FDCT, Alphonse Tougouma et de l'ex ministre de la communication, Remis Fulgance Dandjinou



Gérard Ouédraogo a deux fois bénéficié de l'aide du FDCT



Le showroom de Georges Dua a été possible grâce au financement du FDCT

ral, à redynamiser mon atelier à travers une boutique moderne pour présenter mes créations », a-t-il révélé. Dieu merci, a-t-il souligné, mon projet a été retenu et j'ai bénéficié de 10 millions de francs CFA. Ce qui a permis d'embaucher deux autres couturiers et d'acheter du matériel de pointe pour la création. Dans la boutique, sont exposées des créations signées à son effigie. Pour lui, si le Fonds n'existait pas, il fallait le créer car il contribue énormément dans la professionnalisation et la réalisation des rêves des acteurs culturels. En effet, par l'entremise du FDCT, il a pu créer ce qu'il qualifie de « showroom ».

Alassane KERE

## Valorisation des infrastructures hôtelières «N'eut été l'apport du Fonds, l'hôtel allait fermer»

Offrir aux secteurs culturels et touristiques, un accompagnement financier et technique, afin d'assurer leur développement, c'est le leitmotiv du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT). Il a soutenu financièrement de nombreuses infrastructures hôtelières sur toute l'étendue du territoire.

C'est l'exemple de l'hôtel *Dintal* qui se dresse majestueusement en face de la mairie de Dori, sur l'axe Dori-Tera (Niger). Il fait partie des infrastructures hôtelières qui ont émergé avec le boom

minier, à la fin de la décennie 2000. Il a contribué à façonner un autre visage du centre-ville de la capitale de la région du Sahel. Malheureusement, l'embellie va connaître une courte durée, car la crise malienne de 2012 va sérieusement affecter les activités touristiques de la bande sahélienne.

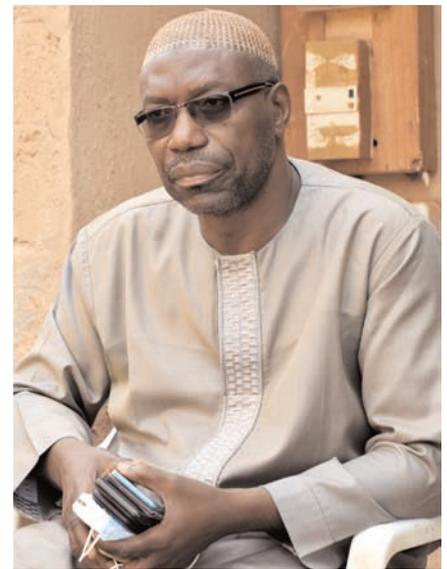
C'est dans ce contexte que Fodé Diabouraga, le patron de l'hôtel, par ailleurs, président de l'association des hôteliers et restaurateurs du Sahel, va solliciter l'appui financier du FDCT. La première tentative en 2017 a été infructueuse ; la deuxième, fructueuse, va lui permettre de bénéficier d'une enveloppe financière de 42 500 000 FCFA.

«Grâce au FDCT, ma facture d'électricité est passée de 800 000FCFA à 100 000FCFA»

Avec l'argent du Fonds, des travaux de réhabilitation ont été faits au niveau du bâtiment principal pour lui conférer un nouvel aspect. Le promoteur avoue que ce bâtiment était vétuste et ne donnait pas envie aux potentiels clients de s'y aventurer. Les sanitaires et le circuit électrique avaient aussi pris un coup, rendant le séjour désagréable.

En plus de l'attraction de l'aspect extérieur du bâtiment, le client peut aussi être à l'aise à l'intérieur. En effet, toutes les 30 chambres de l'hôtel ont été équipées d'écrans de télévision avec une gamme variée de chaînes. En plus, il a acquis un puissant groupe électrogène et construit un forage d'eau.

Le promoteur est plus que convaincu : «Je remercie le Fonds, car n'eut été le prêt qu'il m'a accordé, vous alliez venir trouver que l'hôtel *Dintal* a fermé. Vous savez que nous n'avons pas beaucoup de clients, à cause de la situation sécuritaire. Pourtant, ma facture d'électricité mensuelle s'élevait à environ 800 mille F CFA et la facture d'eau autour de 500 mille F CFA. Grâce au groupe électrogène et au



Pour Ali Kassamba, Promoteur de Ferrara, le FDCT répond à ses attentes

*forage, je paie mensuellement moins de 200 mille FCFA à la SONABEL et à l'ONEA. Ce sont des gains substantiels qui me permettent de respirer.* », a confié Fodé Diabouraga, tout souriant.

### De l'auberge Ferrara à un complexe hôtelier

Une autre localité, un nouvel espoir avec le soutien du FDCT. A Ouagadougou dans le quartier Dassasgho, c'est l'auberge *Ferrara* qui change de dimension. De 13 chambres entièrement équipées et climatisées, un restaurant et un service traiteur, elle devient un complexe hôtelier R+2, avec un niveau de standing amélioré, ce, grâce à un financement de 40 522 890 F CFA du FDCT.

Ali Kassamba, le promoteur de l'hôtel, a déclaré que le complexe compte désormais 25 chambres ; qu'il compte recruter 25 personnes : des réceptionnistes, des cuisiniers, des buandiers, des valets, un comptable, des agents de sécurité, des serveurs et un contrôleur. «Le FDCT est une institution qui répond à nos attentes. Je souhaite que notre collaboration soit fructueuse», a confié Aly Diaby Kassamba.

A quelques encablures de la capitale Ouagadougou, dans la ville de Kombissiri, c'est le promoteur de l'hôtel *Wend-Kuuni*, Moussa Soubandé qui a contracté, en 2017, un prêt de 31 960 000 F CFA.

Avec cette somme, il a construit une salle de réunion de 500 places, une piscine, un restaurant et compte recruter 30 personnes. Créé en 2014 au bord de la route nationale N°5 sur l'axe Ouagadougou-Pô,



Fodé Diabouraga présentant l'hôtel *Dintal*



l'hôtel *Wend-Kuuni* dispose actuellement de 10 chambres climatisées, d'un restaurant et d'une salle de réunion.

Vu la forte demande, le promoteur a pour projet d'augmenter la capacité d'accueil de sa structure.

## Un prêt d'un montant de 49 067 000 FCFA pour la *Résidence la Paix*

A Fada N'Gourma, c'est la *Résidence la Paix*, créée en 2016 pour accroître la capacité d'hébergement dans la région de l'Est, qui a obtenu, en 2019, un prêt d'un montant de 49 067 000 F CFA du FDCT. Quelques temps plus tard, en lieu et place



Vue de la façade principale de la *Résidence la Paix* après l'extension



Le chantier d'extension de l'hôtel *Ferrara*

du bâtiment RDC (Rez-de-chaussée), se dresse un bâtiment à deux niveaux (R+2) extensible en R+3 de standing plus élevé, dans le secteur n°6 au nord de Fada. De huit chambres ventilées, il passe à quatorze chambres climatisées et ventilées avec des toilettes, dont six sont plus spacieuses. La cuisine et le restaurant sont mieux aménagés. Une salle de conférence de 150 à 200 places, selon la disposition des chaises pour recevoir de grandes rencontres a été intégrée à l'édifice, accompagnée d'une terrasse au deuxième étage qui permet de se désaltérer ou se restaurer tout en admirant le paysage de la ville.

Avec cinq employés au départ, la *Résidence la Paix* s'est renforcée avec une dizaine de nouvelles recrues pour mieux fonctionner. Le prix de la nuitée des chambres, qui était de 6 000 F CFA, est passé à 10 000 F CFA pour les chambres de haut standing au nombre de six. Aux dires du promoteur, la clientèle a évolué. « *Comme le cadre a évolué, on arrive à recevoir des personnalités qui séjournent ici* », a affirmé Thiombiano. Les autorités locales apprécient positivement les réali-

sations. « *Le maire est passé visiter et nous a félicité ; le conseil régional aussi* », a-t-il ajouté.

Pour le directeur régional de la Culture, des Arts et du Tourisme de l'Est, Éric Albert Sawadogo, la *Résidence la Paix* vient renforcer l'offre hôtelière qui est relativement faible dans la ville de Fada N'Gourma. « *Ça va augmenter la capacité d'accueil et la qualité d'hébergement* », a-t-il précisé.

Grâce à la salle de conférence, la *Résidence la Paix* a la capacité à la fois

d'héberger, de restaurer et d'offrir un cadre de travail de groupe. C'est l'une des raisons pour laquelle Mme Nadège Moyenga du projet CESAME dit ne pas hésiter à la solliciter en cas de besoin. Elle précise que « *c'est un beau cadre pour des rencontres professionnelles* ». Monsieur Thiombiano n'a pas manqué de congratuler le FDCT pour l'accompagnement qui est fort appréciable.

## Le *Silicium* à Faramana

A Faramana dans la province du Houet, le promoteur de l'hôtel *Le Silicium*, Evariste Michel Zoungrana, a obtenu un financement de cinquante millions (50 000 000) F CFA.

« *Avec ce fonds, j'ai pu faire la maçonnerie des bungalows de l'hôtel. J'en ai construits quinze (15) : dix (10) bungalows d'une pièce et cinq (05) de deux pièces. Avec ce prêt, j'ai pu aussi mettre les tôles en aluminium zingué. Chaque bungalow de deux pièces fait 48 m<sup>2</sup> soit trente-six tôles ; les pièces uniques font 31 m<sup>2</sup> soit vingt-quatre tôles. J'ai également réussi à réaliser les ouvertures* », a-t-il fait savoir.

A l'en croire, l'établissement a ouvert ses portes, le 29 septembre 2019. Il compte



Les bungalows sont fonctionnels et offrent un cadre d'hébergement de qualité (Faramana)

en ce moment sept (07) salariés, sans les contractuels. Pour lui, le Fonds de développement culturel et touristique (FDCT) est une noble structure. S'il n'existait pas, il fallait le créer.

A Boromo, c'est l'auberge *Le Séjour* situé au secteur n° 4, créé en 2014, qui a profité d'un financement de plus de vingt-six millions (26 000 000) F CFA du FDCT.

Grâce à ce financement, le fondateur, Moctar Traoré, a fait comprendre que la capacité d'accueil a augmenté, de onze (11) chambres au départ à vingt-quatre (24) aujourd'hui. «*Nous recevons, aujourd'hui, de nombreux visiteurs (touristes, fonctionnaires en missions) et des habitants de la ville*», a soutenu le promoteur qui a avancé que son enseigne a une plus grande visibilité. Sa foi : «*On peut dire que, de mai à juillet 2020, nous enregistrons un taux d'occupation de quarante pour cent (40%) au cours de la semaine. Il y a eu des moments où nous avons enregistré une occupation de cent pour cent (100%)*».

De son avis, il faut saluer l'œuvre du



Chaque chambre dispose d'un lit de deux places, d'une douche, d'une télévision (Boromo)

FDCT : «*Quand quelqu'un vous prend la main et vous fait grandir, vous ne pouvez que le remercier. Grâce au Fonds, aujourd'hui, nous avons atteint un niveau important de notre évolution. Présentement,*

*dans le chef-lieu de la province, sans risque de se tromper, nous offrons les meilleurs services hôteliers*».

La Rédaction

## Karel voyage

### Une agence aux multiples services

Trônant aux encablures de l'une des rues principales de Farakan, au secteur n°2 de Bobo-Dioulasso, *Karel Travel Excursion (KATE)* est l'une des agences de voyage et de tourisme qui œuvre dans le domaine de la billetterie et de l'excursion touristique.

Créée en 2013, l'entreprise *Karel Travel Excursion* est une agence de voyage et de tourisme. Elle offre divers services : billetterie aérienne, réservation de chambres d'hôtel, organisation de pause-café et déjeuner, location de véhicules, organisation d'excursions et de circuits touristiques, etc. Pour promouvoir les activités touristiques, « *nous avons demandé un financement auprès du Fonds de développement culturel et touristique pour la*

*location de véhicules*», confie Awa Traoré, la promotrice de l'entreprise, qui a indiqué avoir obtenu un prêt d'un montant de 25 millions.

Grâce à ce financement, l'entreprise a réalisé son projet à 50%. Elle a pu étoffer son parc automobile avec trois véhicules : une Renault Kangoo, une Kia Sportage et une Toyota Rav 4x4. « *Je devais me rendre en Chine pour l'achat d'un mini-bus de 30 places, mais la situation de la maladie à Coronavirus m'a fait annuler ce voyage* », raconte la promotrice de l'agence, toute perplexe. Cependant, ajoute-t-elle : « *j'ai lancé la commande en ligne, on m'a dit de faire une avance des frais, mais j'ai peur de me faire arnaquer par les "brouteurs"* ».

Dans l'optique de se positionner leader dans ce secteur d'activité, Awa Traoré ne lésine pas sur les moyens, en plus de vouloir acquérir des véhicules de tourisme, elle



«*Mon rêve est d'intégrer le système IATA afin de maximiser mon profit*», Awa Traoré, promotrice de *Karel voyage*

s'est équipée de matériels informatiques et a recruté du personnel qualifié parmi lequel des guides, un conducteur, des vendeuses de billets et un comptable. Sourire aux lèvres, la patronne de *Karel Travel Excursion* ne cesse de remercier le FDCT, sans qui, explique-t-elle, son entreprise n'aurait pas pu décoller. Dans l'espoir de passer de vendeur à fournisseur de billets d'avion, Awa Traoré a aujourd'hui l'ambition d'intégrer le système IATA, une organisation internationale de vente de billets.

En plus des circuits du Burkina Faso, l'entreprise offre des circuits touristiques dans des pays de la sous-région comme le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Issa BEBANE



Cette entreprise touristique tend à diversifier ses offres



Moussa Dembélé, promoteur de *Fitini Show*

## «Ce que j'ai aimé au FDCT, c'est la transparence»

Très connu dans le milieu du showbiz bobolais, Moussa Dembélé fait partie des promoteurs culturels de la ville de Sya ayant bénéficié du financement du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT). À travers l'association *Deni Demè* qu'il préside, il œuvre à la promotion de l'éveil culturel des enfants. De ses projets, en passant par la politique d'accompagnement des acteurs culturels par le FDCT, Moussa Dembélé dit tout sans langue de bois, à travers cette interview.

Interview réalisée par Issa BEBANE & Jean Yves NEBIE

**B : Qu'est-ce qui vous a motivé à postuler pour l'appel à financement du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT) ?**

**M.D. :** A la base, nous ne sommes pas des producteurs à temps plein. Parmi les membres de l'association, tout le monde travaille. Après chaque édition, on découvre des talents, mais on se demande qu'est-ce qu'on en fait ? Nous nous sommes dit qu'on ne s'est pas encore fixé pour objectif d'encadrer ces enfants. C'est assez compliqué, parce que ça demande beaucoup de choses et puis le domaine de l'enfance est sensible. Si vous n'y prenez garde, certains risquent d'abandonner l'école pour se concentrer uniquement aux aspects culturels. Si nous décidons de les encadrer jusqu'au bout, il faut qu'on s'assure qu'ils puissent poursuivre également leurs études. Il faut qu'il y ait un équilibre entre talent et éducation. C'est au regard de tout cela qu'est née notre motivation. Nous nous rassurons qu'on a des enfants talentueux ; en 2016, nous avons une enfant qui a été sacrée meilleure à *Fitini Show*. Elle a participé à la compétition *Mini Star* au Mali où elle a remporté le premier prix. A la finale de *Fitini Show*, c'était du « *live* », elle a participé à une résidence de créations où elle venait faire du « *live* ». Tout ce renforcement de capacité l'a aidée à remporter *Mini Star* au Mali. C'est au regard du talent des lauréats de *Fitini Show* que nous nous sommes demandé pourquoi ne pas soumettre un projet de financement au Fonds de développement culturel et touristique, afin qu'ils puissent eux-mêmes produire leurs propres créa-



**Moussa Dembélé :** «*Si, on n'avait pas créé le fonds, il fallait qu'on le crée*».

tions. Ils viennent, ils imitent les morceaux des artistes burkinabè, alors qu'eux-mêmes pouvaient chanter. Il fallait donc les amener à bien chanter dans la gamme, les accompagner pour qu'ils puissent faire de la composition musicale, les accompagner pour qu'ils sachent comment jouer en « *live* » sur scène et leur faire un clip. Avec le temps, si l'enfant veut embrasser une carrière de musicien pour qu'il n'ait pas à souffrir. Raison pour laquelle nous avons intitulé le projet *Donkilila*, qui veut dire savoir chanter.

**B : Ce projet vous a-t-il permis de bénéficier du financement du FDCT ?**

**M.D. :** Oui nous avons soumis un projet d'environ 10 millions F CFA, parce qu'on voulait créer un studio d'enregistrement. Mais le premier décaissement a permis de financer la partie formation.

**B : Qu'avez-vous pu faire avec ce premier décaissement ?**

**M.D. :** Au départ, il s'agissait uniquement des lauréats de *Fitini Show*. Après, nous nous sommes dit qu'il ne fallait pas qu'on reste fermé, sinon, on allait faire de la discrimination. Donc, nous avons fait un casting pour élargir à d'autres talents.

Après le casting, les enfants ont été formés et ils ont appris à chanter. Par la suite, ils ont été encadrés pour la composition musicale. Pour finir, ils sont entrés en studio où chacun a pu créer un son.

Dans le projet, c'était de prendre en charge trois personnes. Mais dans la pratique, nous sommes allés jusqu'à encadrer cinq. Chacun a pu faire un son et le groupe a fait une chanson de *Fitini Show*. Donc, l'album fait cinq titres plus une chanson de *Fitini Show*. Ce qui fait au total six titres.

**B : Avez-vous eu des difficultés dans l'exécution du projet ?**

**M.D. :** On a eu beaucoup de difficultés, parce que le déblocage du fonds a pris du temps. Ce qui nous a mis beaucoup en retard. A la base du projet, les enfants devaient jouer à *Fitini Show*, mais comme il y a eu du retard dans le déblocage du fonds, cette activité ne s'est réalisée qu'après la finale. On n'a pas eu l'argent tôt pour pouvoir respecter notre planning. Sinon dans le projet, il était prévu que les enfants puissent jouer en « live » à la finale de *Fitini Show*. Le deuxième aspect est que le fonds demandait 20% du financement du projet, vous comprenez que c'est beaucoup. Tout le monde n'est pas comme *Deni demè* ; il y a des gens qui ont de très bonnes idées, mais qui ne peuvent pas assurer ces 20%. En plus de tout cela, il faut arriver à convaincre les parents. On est obligé de prendre un enseignant pour encadrer les enfants, parce que notre responsabilité est engagée.

**B : Avez-vous un message particulier à l'endroit du Fonds ?**



Une prestation des enfants lors d'une finale de *Fitini Show*

**M.D. :** Ce que j'ai aimé au FDCT, c'est la transparence. Il faut donner une égalité de chance à tout le monde. La première fois que nous avons postulé pour le projet, nous n'avions pas renouvelé notre récépissé, compte tenu de la loi 064.

Pourtant, tout le monde connaît *Fitini Show*, ils auraient dû laisser passer, mais ils ne l'ont pas fait. On s'est mis en

règle. Si, on n'avait pas créé le Fonds, il fallait qu'on le crée. Je me réjouis d'ailleurs que l'Union européenne veuille passer par le FDCT pour financer des projets dans ce domaine. Toutefois, il faut revoir les 20% comme je le disais.

C'est un peu trop pour les associations. Je les encourage davantage dans leurs missions.

## Art plastique et événementiel

# Art et Habitat pour le meilleur

**Maïmouna Ribot/Ouattara est une entrepreneure culturelle passionnée qui œuvre dans le domaine des arts plastiques depuis 35 ans. Sa structure *Art et Habitat* est un complexe composé d'une boutique de vente, d'ateliers de production artisanale, d'une salle polyvalente, d'une salle de répétition pour musiciens. Elle est située à Ouagadougou sur l'avenue Charles-de-Gaulle, en face de l'Université Joseph-Ki-Zerbo. Elle a reçu volontiers une équipe du FDCT, auprès de qui elle a obtenu en 2017 un accompagnement pour booster ses activités.**

**Hamza NABOLE**

### Présentez-nous votre structure

Ici, c'est *Art et Habitat*. Les gens me demandent *Art et Habitat*, c'est quoi ? En fait, c'est deux mots composés : il y a l'art et l'habitat. Quand on dit l'art, c'est l'habitat, et l'habitat, c'est la maison.

L'art c'est tout ce qui est confectionné pour embellir. C'est l'art de l'immobilier. Tout ce qui est fait sur place pour décorer une maison, c'est local. On fait un mélange de matériaux moderne et d'ancien. Il prend aussi en compte tout ce qui va dans la maison, c'est-à-dire les carreaux, le décor, mais pas les

grosses œuvres.

Nous faisons plus que de la décoration. Nous sommes des designers. Nous confectionnons ce dont nous avons besoin pour décorer les maisons, comme les meubles, les rideaux. Je comptais dans le futur faire dans l'immobilier, tout ce qui est terrain, parcelles, maisons et autres, c'est ça qui est l'habitat.

### Parlez-nous de vos activités

Nous faisons la menuiserie, l'ébénisterie, la vannerie, la tapisserie, la sculpture. Et nous disposons des ateliers

pour tous ces métiers.

Nous équipons des hôtels et des domiciles de particuliers. Tout ce qui rentre dans un décor de la maison comme les meubles, le carrelage, la peinture, la pose de rideaux, nous le faisons. Nous avons équipé des hôtels et des maisons au Burkina Faso, dans la sous-région comme au Niger, au Mali et en Côte d'Ivoire et même en Europe.

Nous avons une salle événementielle pour des conférences, mariages, concerts ; c'est une salle polyvalente. *Art et Habitat* dispose aussi d'une salle de répétition pour les musiciens et des



ateliers pour des artisans (maroquinerie, batik, sculpture, etc.).

Nous avons aussi la boutique de vente des meubles et des œuvres d'art qui sont fabriqués dans nos ateliers.

J'emploie plusieurs personnes de métiers différents. Il y en a qui travaillent la menuiserie, c'est-à-dire le bois, la menuiserie métallique, la vannerie, la confection de tissus et les couleurs, la tapisserie.



**Maïmouna Ribot/Ouattara,  
Promotrice de l'entreprise  
Art et Habitat**

### ***Pourquoi avez-vous sollicité l'accompagnement du FDCT ?***

J'ai sollicité le Fonds parce que j'étais à une période où j'avais besoin d'appui. C'est une période où je n'avais vraiment pas les moyens pour réaliser ce que je voulais.

J'avais la salle de spectacle qui était déjà là, mais ça ne donnait pas. Les clients venaient un peu un peu, mais ce n'était pas bien. J'ai voulu la réaménager et donner un coup de pouce aussi à ma boutique. En même temps, j'ai eu connaissance du Fonds et je me suis dit, pourquoi pas.

### ***Aux termes des réalisations, en quoi l'appui du FDCT vous a été utile ?***

Ça m'a vraiment aidée à réaliser ce que je voulais faire. J'ai investi essentiellement dans la salle qui fait 500 places. Elle existait déjà, mais elle était dépassée. Il a donc fallu que je refasse tout.

C'est vrai que ce que j'ai pris, ce n'est pas ça qui a tout fait, parce que j'ai complété. C'est un investissement de



**Une vue de la boutique Art et Habitat.**

80 millions que j'ai mis dans la salle, en attendant que je puisse avoir ailleurs, pour continuer.

J'ai fait aussi des aménagements sur la devanture (un pont pour couvrir le fossé et aménager un parking).

J'ai pris de la marchandise aussi et augmenté le personnel. Parce que, qui dit beaucoup de travail, dit plus de personnel. Je travaille beaucoup avec les contractuels. J'ai des permanents, mais ils ne sont pas nombreux.

Il y a aussi le volet communication. J'ai produit des prospectus et un spot publicitaire pour mieux faire connaître ma structure et mes activités. Mais pour ce qui est du spot, j'attends que la crise sanitaire recule avant de commencer la diffusion sur les chaînes de télévision.

### ***Quel impact l'appui du FDCT a-t-il eu sur vos activités ?***

Oui, ça a donné vraiment. La preuve

est que j'étais toujours réglo. Je suis parmi les meilleurs payeurs (prêt-FDCT). On était à 250 000 F CFA la location de la salle. Après les travaux, on est passé à 350 000 F CFA.

C'est la maladie (pandémie de la Covid-19) qui est venue bloquer tout après. Ça a considérablement ralenti mes activités. Les touristes ne viennent plus et on ne reçoit plus de commandes.

### ***Un message à l'endroit du FDCT***

Il faut reconnaître que l'initiative du FDCT est bien. C'est une bonne chose de permettre aux artistes et artisans d'avoir des ressources pour mener leurs activités. Moi je dis bravo au FDCT. Qu'il continue d'accompagner les artisans et d'avoir confiance en eux et que la collaboration se renforce. Je souhaite qu'il essaye d'alléger les conditions du prêt. On est ensemble !



**Des meubles et d'autres objets d'art sont exposés dans la boutique**

## Nuni et Zaocé

# Promouvoir l'héritage culturel

**A Cassou dans le Centre-Ouest et à Koupéla, au Centre-Est, les Nuni et les Zaocé, deux ethnies minoritaires, partagent une vision commune : promouvoir leurs héritages culturels avec l'aide du FDCT.**

**Alassane KERE**

**S**olidarité, Education et Culture est, sans aucun doute, la devise des habitants de Cassou. Un département, à vingt-cinq kilomètres de Sapouy, développé à coups de projets par ses ressortissants regroupés au sein d'une association, créée en 1999, dénommée Cassou saon (entraide, cohésion sociale en nuni). A l'actif de l'association, la construction du lycée du village, de plusieurs écoles primaires, la création d'une pharmacie villageoise, plusieurs forages. « Notre plus grande fierté est la radio Nemaro qui permet de faire passer les idées de l'association », explique le colonel Bétiou Benao, membre de l'association. Face au vent de la modernité avec des jeunes très connectés aux nouvelles technologies et musiques étrangères, Cassou saon incite à une transmission intergénérationnelle des savoirs. Ainsi, pour que la culture nuni soit apprise et transmise aux enfants, en 2018, dix jeunes non scolarisés, issus de six villages, ont reçu une formation à la fabrication d'instruments traditionnels (tam-tam, flûtes). Avec le soutien du Fonds



**Les deux projets ont été un succès grâce la bénédiction des vieux**

de développement culturel et touristique (FDCT) qui a financé l'initiative à 80%, soit 1 482 000 FCFA sur un besoin de 1 862 000 F CFA des organisateurs. « Le plus gros challenge était de convaincre les détenteurs de savoirs de transmettre leurs savoirs et trouver des jeunes à former », dit Sayb Baoui Nébié, ancien secrétaire général de Cassou saon. Une année plus tard, un nouveau projet est présenté au FDCT pour financement. Il s'agit cette

fois-ci, de former six danseurs et six musiciens, âgés de 8 à 14 ans, selon les critères de compétition de la Semaine nationale de la culture (SNC). Sur les 7 millions F CFA nécessaires à la mise en œuvre dudit projet, le FDCT a accordé une aide financière de 4 600 000 F CFA. Ce qui suscite, selon M. Nébié, une volonté de création d'entreprises culturelles à Cassou. « Nous avons fait des bonds avec le soutien du FDCT. Nous avons beaucoup progressé au niveau des pas de danse. Même si, concernant la musique, il faut encore d'autres formations », fait-il savoir. Pour les formateurs, il était

temps de ramener la jeunesse de Cassou à la source de la culture nuni. « Nos enfants ne s'intéressent plus à la culture, ils sont devenus des bluffeurs. Au village, tous les jeunes ont des téléphones et ne jurent que par des musiciens étrangers, notamment DJ Arafat. Le projet a réveillé la fibre culturelle des jeunes », témoigne Issouf Nignan, formateur-sculpteur de tam-tam. Pour le flûtiste-sculpteur Souleymane Niangao, l'activité a également permis à certains artisans de reprendre leurs outils de fabrication d'instruments.

**Même combat à 270 kilomètres**

A 270 km de Cassou, précisément à Koupéla, une autre ethnie ne veut pas perdre ses richesses culturelles : ce sont les Zaocé. Une ethnie à cheval entre cinq provinces de la région du Centre-Est : Boulgou, Gourma, Gnagna, Koupélogo, Kourittenga. Mais depuis 2006 sous la direction du prêtre catholique, l'abbé Roland Kima,



**Grâce à Cassou Saon, les jeunes pérennisent la culture nuni**



# Les fruits du financement

la communauté zaoga brille par ses pas de danse, son artisanat, son art culinaire et son art vestimentaire. Celui-ci et des proches, regroupés au sein de l'association *Nekre*, créent le Festival international de l'intégration zaoré et avoisinants (FESTIZA) afin de promouvoir les expressions culturelles et artistiques des Zaocé. Mais avec une ouverture aux autres cultures de la région.

Dans un objectif fédérateur, les voisins des Zaocé, à savoir les Bissa, les Yana, les Mossé prennent régulièrement part à l'événement ainsi que des communautés étrangères vivant à Koupéla: nigériens, togolais, nigériens. « *Nous mettons nos cultures en compétition et les autres viennent en animation. Au début, c'était la danse, mais aujourd'hui, nous exposons des objets d'art, nous faisons la promotion de l'art culinaire, de l'art vestimentaire, des instruments de musique* »,



Pour une meilleure promotion des troupes de Cassou, l'association tend vers la création d'entreprises culturelles



L'un des objectifs de l'abbé Roland Kima est de susciter la création d'une industrie culturelle zaoga



Grâce au FESTIZA, la ville de Koupéla est devenue un carrefour culturel

explique l'abbé Roland Kima, président de l'association *Nékré*. Et c'est un succès. Depuis lors, les troupes *zaocé* sont désormais associées à tous les événements sociaux importants, à savoir les mariages, les funérailles, les grandes manifestations culturelles et politiques, etc. Selon l'abbé Kima, les artistes *zaocé*, auparavant négligés à chaque Semaine nationale de la cultu-

re (SNC), sont régulièrement qualifiés à cette grande biennale des expressions culturelles et artistiques du Burkina Faso avec à la clef plusieurs prix remportés. « *Bientôt quatre troupes seront qualifiées pour la SNC 2020* », ajoute-t-il. Devenu incontournable, le FESTIZA est associé à la fête du chef de Koupéla, Naaba Yemdé. « *On commence par le festival et on finit par la naa koomb* », dit-il. Avec maintenant l'aide d'un nouveau partenaire : le Fonds de développement culturel et touristique (FDCT).

En 2019, le FDCT a subventionné la manifestation (la 9e édition et cette année 2020) pour un montant de trois millions FCFA. Cet appui a servi à l'encadrement des troupes en vue d'une professionnalisation de celles-ci et une exportation des troupes sur la scène internationale. « *La culture ne bénéficiant pas de soutiens, il fallait financer l'événement sur fonds propre dans l'attente de l'appui du FDCT l'année dernière* », affirme-t-il.



Le festival bénéficie de l'appui des autorités de la province du Kourittenga

## 1<sup>er</sup> appel à projets du PAIC-GC

# Les premiers bénéficiaires reçoivent un chèque de plus d'un milliard

Le Fonds de Développement Culturel et Touristique (FDCT) a organisé, le lundi 12 avril 2021 à Ouagadougou, une cérémonie de remise de chèques aux bénéficiaires du premier appel à projets du Programme d'Appui aux Industries Créatives et à la Gouvernance de la Culture (PAIC GC). Cette rencontre présidée par la Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme, Dr Élise Fonyama Ilboudo/Thiombiano, a également connu la présence du représentant de l'Ambassadeur de l'Union Européenne, José Luis Sanchez Alegré.

74 lauréats retenus à la suite du 1<sup>er</sup> appel à projets du Programme d'Appui aux Industries Créatives et à la Gouvernance de la Culture (PAIC GC) ont reçu des mains de la ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme, Dr Élise Fonyama Ilboudo/Thiombiano, leur chèque au cours d'une cérémonie organisée par le Fonds de Développement Culturel et Touristique (FDCT) à son siège. Ces heureux bénéficiaires sont des candidats ayant présentés de meilleurs projets. En effet, à l'occasion de ce premier appel à projets, le FDCT a réceptionné au total 415 dossiers de demande de financement qui a fait l'objet d'une analyse technique et financière par un comité indépendant et



**La Ministre de la Culture, Dr Élise Fonyama Ilboudo/Thiombiano (à droite), remettant le chèque de 1 289 887 336 FCFA à une représentante des bénéficiaires**

impartial. À l'issue du processus de sélection des soixante-quatorze projets, on dénombre 20 du cinéma et de l'audiovisuel, 25 des arts de la scène et 29 de l'artisanat d'art et du design retenus pour financement, pour un montant global de 1 289 887 336 FCFA.

Pour une bonne mise en œuvre des projets sélectionnés pour financement et la pérennisation du programme, le FDCT a initié du 07 au 08 avril 2021 à Ouagadougou, une session de formation à l'endroit des responsables des structures bénéficiaires ainsi que leur gestionnaire financier. Ils étaient plus de 150 participants qui ont été outillés sur la gestion des projets et des contrats de subvention, la compréhension des coûts éligibles et non éligibles, la nomenclature des pièces justificatives, le dispositif de suivi évaluation des projets et sur le droit d'auteur.

À cette occasion de remise symbolique des chèques, la ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme, Dr Élise Fonyama Ilboudo/Thiombiano a félicité les bénéficiaires pour leurs « projets jugés structurants et cré-

dibles ». Elle les a invités à faire en sorte que les financements contribuent à développer l'économie de la culture.

«Créer une dynamique de développement culturel et touristique, fondée sur les valeurs communes propres aux burkinabè, les capacités entrepreneuriales et la créativité des acteurs, en vue de l'épanouissement économique et social des populations du Burkina Faso », tel est l'objectif du Programme d'appui aux industries créatives et à la gouvernance de la culture (PAIC-GC), cofinancé par l'Union Européenne et le Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme.

En plus des autorités du MCAT et des acteurs privés des secteurs culturel et touristiques, cette cérémonie a connu la présence des partenaires financiers du programme, notamment le représentant de l'Ambassadeur de l'Union Européenne, José Luis Sanchez Alegré. Il a exhorté les bénéficiaires de prendre en mains leurs projets et de faire de cet exercice un exemple de collaboration gagnant-gagnant entre l'Union Européenne et le Burkina Faso.

Conçu pour faciliter l'atteinte des objectifs de la Stratégie Nationale de la Culture et du Tourisme (SNCT), le PAIC-GC s'articule de façon cohérente avec la planification relative au développement des secteurs culturel et touristique du pays. Le Programme prévoit trois composantes dont la plus importante est celle dédiée au Fonds de développement culturel et touristique (FDCT) pour le financement des opérateurs culturels, à travers des appels à projets réguliers et différenciés par objectifs, type de bénéficiaires, secteurs et type de projets. Le Programme prend en compte trois filières culturelles que sont le cinéma et l'audiovisuel, les arts de la scène, l'artisanat d'art et le design d'un coût global de 4 132 000 000 FCFA inscrite sur une période de trois ans (2020-2022).

Alizèta ZONGO



**Les bénéficiaires ont suivi la formation avec assiduité pour une bonne mise en œuvre de leurs projets**



## Troupe des sourds-muets de Bobo-Dioulasso

# Comment danser au son d'une musique qu'on n'entend pas

Danser correctement, dans le rythme et le tempo, au son d'une musique n'est pas du tout une chose aisée pour beaucoup d'entre nous. Pourtant, on l'entend très bien cette musique. Mais comment danser au son d'une musique qu'on n'entend pas ? A Bobo-Dioulasso, des jeunes sourds-muets, membres de l'association *Art au-delà du Handicap*, nous prouvent bien que la surdité n'est pas une fatalité. La troupe, dont ils font partie, encadrée par le danseur Yaya Sanou, émerveille à chacune de ses sorties nationales ou internationales. Nous les avons rencontrés, le 29 avril 2021, à Bobo-Dioulasso, au cours d'une de leurs répétitions.

**L'**idée de former cette troupe de danse singulière a germé dans l'esprit de Yaya Sanou, artiste-chanteur, danseur et chorégraphe. Il est, par ailleurs, encadreur à l'Institut des sourds-muets de Bobo-Dioulasso depuis 2006.

« J'ai dû créer des signes qui correspondent à des pas de danse. Quand ils sont sur scène, je reste à côté pour répéter ces signes. A travers ces gestes, je parviens à communiquer avec eux et à les faire danser. Toutes nos créations sont fondées sur la communication », explique Yaya Sanou qui fait remarquer qu'il est avec eux depuis 14 ans.

A l'entendre, il a voulu aider ces jeunes à intégrer la société, en initiant, en 2018, le projet *Noussondia*, qui signifie en bambara, « la joie de vivre ». C'est un projet qui, de son avis, a reçu une subvention du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT), de trois millions sept cent soixante-quatorze mille (3 774 000) F CFA. Pour Salimata Dembélé, administratrice culturelle de l'association *Art au-delà du Handicap*, le financement a permis de former cin-



**Yaya Sanou, danseur, chorégraphe, encadreur artistique des jeunes sourds-muets.**



**Salimata Dembélé, directrice artistique de l'association Arts au-delà du handicap.**

quante-cinq (55) enfants, dont douze (12) du Mali, à la danse, au théâtre et au langage des signes. A l'issue de ce renforcement des capacités, une « *Nuit de l'espoir* » a été organisée. « A la fin de cette formation, les enfants ont pu se côtoyer. Ils ont réalisé plusieurs spectacles ensemble et les populations ont

vraiment été éblouies par leurs prestations. La subvention nous a été d'une grande aide. Nous sommes vraiment contents et nous ne pouvons que dire aux responsables du Fonds un grand merci pour cet appui salvateur », conclut-elle.

Jean-Yves NEBIE



**Ils n'entendent pas la musique mais ils dansent**



**Leur encadreur leur transmet le tempo à travers le langage des signes**

## Fonds de développement culturel et touristique (FDCT) «Le mécanisme actuel de financement est adapté et approprié»,

dixit Dr Jacob Yarabatioula

Enseignant chercheur à l'Unité de formation et de recherches en Sciences humaines (UFR/SH) de l'Université Joseph Ki-Zerbo, Dr Jacob Yarassoula Yarabatioula a un profil pluridisciplinaire, notamment dans le domaine de la sociologie, des sciences de l'information et de la communication, mais aussi dans la culture. Diplômé en gestion des industries culturelles à l'université Senghor d'Alexandrie, Dr Yara est une personne ressource bien avertie des questions des industries culturelles et créatives. À travers cet entretien, il se prononce sur le fonctionnement actuel du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT) et fait des recommandations pour une dynamisation du Fonds et un meilleur rendement des entreprises culturelles.

Interview réalisée par Issa BEBANE & Hamza NABOLE

### **Quelles appréciations faites-vous du fonctionnement du FDCT ?**

Globalement, le FDCT est une réponse à une longue attente sur la question du financement de la culture. C'est comme une réponse qu'on a longtemps attendue et qui finalement est là. Aussi, le FDCT, c'est l'espoir de voir le secteur de la culture, des arts et du tourisme bénéficier d'un accompagnement financier assez structurel et qui va lui donner beaucoup plus de possibilités de se développer mieux et qu'il soit pris au sérieux par rapport aux autres secteurs. Le manque de financement avait contraint le secteur culturel à demeurer un secteur social, alors qu'il a une véritable dimension économique. Le Fonds, c'est comme une réponse à l'économie de la culture, c'est une réponse à la professionnalisation du secteur ; c'est enfin une réponse à une longue requête assez récurrente des acteurs de la culture. Grosso modo, c'est une réponse et un espoir pour le secteur de la culture, des arts et du tourisme.

**Pensez-vous que le mécanisme actuel de financement est approprié ?**

Le mécanisme actuel de financement est adapté et approprié. Mais, il n'est pas forcément accepté, parce que dans une longue tradition de notre pays, on était habitué à des formes de financement de la culture si bien que ce nouveau mécanisme de financement qui semblait répondre aux nombreuses sollicitations bute aux habitudes. On a l'habitude de prendre



**L'Expert culturel, Dr Jacob Yarabatioula :**  
«Le Fonds, c'est comme une réponse à l'économie de la culture»

l'argent et de le dépenser sans rendre compte. On a l'habitude de prendre l'argent sans savoir ce qu'on veut faire avec. On a l'habitude de prendre l'argent public et de dire comme c'est l'argent public, on s'en fout, on ne va pas justifier. Il y a tellement de laxismes qui caractérisaient les mécanismes précédents que quand

le fonds est arrivé avec des mécanismes de gestion, de comptabilité, les gens sont perdus et ils commencent à désenchanter. Ils pensaient que c'est de l'argent qu'on va aller prendre bouffer et circuler. Non ! C'est de l'argent qu'il faut aller prendre, travailler avec et rembourser.

Les formes de subvention qui correspondent à une partie du mécanisme et les formes de prêts ou d'avance sur les dépenses de la production, sont autant d'éléments que le fonds met à la disposition des acteurs, et les gens ne sont pas forcément habitués. Ils se plaignent, parce que les banques ne peuvent pas les accompagner. Maintenant, il y a le Fonds, mais il y a aussi des conditions. Si tu vas en banque, tu auras des conditions à remplir. Le

Fonds aussi met en place des conditions. Comme ils ne s'y attendaient pas en pensant justement que c'est l'argent de l'État, on va aller émarger et disparaître ; là ils se rendent compte que c'est aussi sérieux et encadré et que ce n'est pas de l'argent à dépenser au hasard. Mais ça se fait avec des règles.



Cela a fait désenchanter beaucoup de personnes.

## **Que pensez-vous des projets soumis au Fonds ?**

Je pense qu'on a raté un aspect très important qui est justement la formation de certains acteurs dans la perspective du lancement du Fonds et de ses activités, puis également dans la perspective de l'appel à projet. Ce qu'on a raté, c'est la formation des acteurs de l'ingénierie culturelle.

On sait bien qu'on va lancer des appels et on a constitué le Fonds. Mais en réalité, on n'a pas pris en compte les ingénieurs culturels en amont pour les former et leur donner justement tous les outils nécessaires à mieux aider les artistes et les structures culturelles à présenter de bons projets. Je veux dire que ceux qui ont des projets, ce sont très souvent des acteurs culturels, les artistes et autres. Autour d'eux, on devrait avoir une base très importante de personnes ou encore de structures qui devraient être capables de monter de bons projets pour les acteurs qui ne sont pas habitués à monter les projets. Il est vrai que l'ENAM (ndrl : École nationale d'administration et de magistrature) et l'université forment des gens, mais ce n'est pas suffisant. Dans la perspective de lancement, c'était justement d'aider tous ces acteurs pour qu'ils comprennent toute la nécessité de monter correctement les projets.

Donc les projets qui sont soumis régulièrement au Fonds, je n'ai pas toutes les analyses, mais je sais que beaucoup de projets pêchent par la méthodologie. C'est en ce sens que le fonds a été obligé de mettre en place des guides de méthodologie de ces projets. On voit maintenant de plus en plus des acteurs qui se mettent en avant pour accompagner tous ceux qui sont porteurs de projets. Il y a le fait que l'on reçoit les projets et il y a la capacité même du fonds à satisfaire tous les projets. Du coup, on ne sait plus souvent si ce sont les projets financés qui sont mauvais ou bien, c'est parce que la capacité financière du fonds qui ne permet pas de prendre en compte tous les pro-

jets. C'est ce qui est un peu difficile dans l'appréciation liée à la qualité des projets soumis au Fonds.

## **Donc on peut dire qu'il y a une nécessité d'avoir une expertise à côté pour accompagner les acteurs culturels dans les projets qu'ils soumettent au Fonds...**

En fait le Fonds se met en place et devrait enclencher un processus de mise en place ou d'intéressement de certains acteurs sur des questions d'ingénierie culturelle. Autrement dit, le Fonds est mis en place. Dans ses activités, il va lancer des projets. Il y a donc par exemple des artistes qui sont porteurs de projets, mais qui ne sont pas spécialistes de rédaction de projets.

Le fait qu'il y ait des acteurs culturels qui sont porteurs de projets devaient susciter normalement des structures de rédaction de projets. Les trois mis ensemble devraient nous permettre d'avoir de bons projets et d'avoir des financements conséquents pour leur implémentation. Ce que je déplore est que le rythme de mise en place d'ingénierie culturelle ne soit pas allé avec cette donne liée au FDCT, sa création et ses appels.

## **À votre avis, quel projet type doit être soumis au FDCT pour financement ?**

Le Fonds n'ayant pas assez d'argent, il devrait financer en tenant compte du critère impact du projet. On peut refuser de donner l'argent à un projet et le donner à un autre, et celui qui n'a pas pu bénéficier du financement profite finalement des actions de celui qui en a reçu du FDCT. C'est fondamental !

L'autre critère, c'est le critère territorial. Comme c'est un fonds pour le Burkina Faso, il faut faire en sorte que l'on puisse donner également les moyens à tous ceux qui sont au niveau décentralisé.

Ça peut être des fonds pour travailler, soit des subventions ou des prêts pour les dossiers qui viennent des différentes régions. Il ne faut pas regarder seulement la beauté de l'écriture, mais il faut prendre en compte aussi

le critère territorial ou régional des dossiers.

## **Avez-vous d'autres recommandations qui puissent permettre d'améliorer les actions du Fonds ?**

Oui ! Pour moi, il faut veiller sur la gouvernance du Fonds. Le jour où on va pécher sur la gouvernance, on perd l'outil. Si tous les acteurs viennent vers le Fonds, c'est parce que la gouvernance les convainc en terme de gestion, de probité, de transparence, etc. Il faut donc écarter du Fonds le copinage, la tricherie ou encore le favoritisme. Il faut être assez visionnaire pour mettre l'accent sur des projets financés par le Fonds qui vont même retentir comme étant un trophée du fonds.

Autrement dit, si vous financez un projet et qu'il a un tel succès, cela montre que le FDCT a une utilité. Mais si l'on fait le point depuis la création du Fonds jusqu'à aujourd'hui et on ne peut rien présenter à l'opinion publique ; on ne peut rencontrer une action sur le terrain pour dire voici c'est l'œuvre du Fonds et que les gens ne sont pas au courant que c'est son œuvre, cela pose un problème.

C'est d'ailleurs la pertinence de ce bulletin d'information parce qu'il va permettre de relayer les réalisations ou les succès liés à l'accompagnement du Fonds aux initiatives des acteurs. Dans l'imaginaire, ce n'est pas possible, ce n'est pas des routes où l'on peut dire qu'elles ont été bitumées par le FDCT. Ce sont des activités culturelles qui sont souvent par définition très symboliques.

On a vraiment besoin de savoir que c'est grâce à l'action du Fonds, que des projets financés ont créé tant d'emplois ou ont créé tant de richesses pour l'assiette fiscale. On a besoin de toutes ces informations pour comprendre l'utilité du fonds. Il faut donc jouer sur la gouvernance, sur les actions qui permettent de défendre plus facilement le FDCT devant n'importe quel bailleur. Je pense que la cellule statistique du Fonds doit travailler et communiquer sur ces éléments pour nous permettre d'apprécier la jeune structure qui est mise en place.

## Formation entrepreneuriale

# Le FDCT au secours des structures associatives

Le Fonds de développement culturel et touristique (FDCT) accompagne la réalisation des projets, aussi bien que la formation. C'est dans ce sens qu'il n'a pas hésité à accorder un soutien financier à toutes les initiatives du genre. Les bénéficiaires se comptent sur toute l'étendue du territoire : à Fada N'gourma, Zorgho, Niangoloko et à Koudougou, etc.

**A** Fada N'gourma, c'est l'association *BanmaCiagu*, évoluant dans les domaines de l'alphabétisation des femmes, la production locale de savon, l'élevage d'ovins et de volaille, qui a bénéficié d'une subvention d'un montant d'un million six cent mille (1 600 000) FCFA, en 2018.

Durant six (06) mois, soit du 31 décembre 2018 au 31 juillet 2019, douze (12) femmes de l'association *BanmaCiagu* ont été formées au métier de tissage du pagne Faso danfani. Avant tout, l'association a payé quatre machines à tisser, des accessoires, et un lot de fil à tisser pour mettre en œuvre ledit programme de formation.

Selon le président de la structure, Ousmane Sanga, l'objectif est de permettre aux femmes des'installer à leur propre compte et d'être autonomes financièrement. Pour Amsatou Sanga, membre de l'association et bénéficiaire de la formation, elles ont appris à faire les teintures des fils et à tisser différentes qualités de pagne. «*On a appris beaucoup de choses et aujourd'hui, je suis capable de tisser toute seule sans assistance*». Ce propos est corroboré par Fatimata Manli: «*Au début, je ne connaissais rien dans ce métier, ni tendre le fil, le teindre, encore moins tisser. Maintenant, j'arrive à m'en sortir*».

En perspective, *Banma Ciagu* qui compte une trentaine de femmes membres souhaite atteindre 40 à 50 femmes formées.



La formatrice Salimata Kobrè montrant des astuces aux troupes de Zorgho

L'association compte aussi former des formatrices.

### Une pépinière de jeunes talents pour la relève à Zorgho

A Zorgho, la compagnie théâtrale *Le Baobab* assure la formation des acteurs culturels de la province du Ganzourgou. En plus du volet formation, elle travaille à la promotion et à la protection du patrimoine

culturel à travers le *Festival retour aux sources*. Selon le président de l'association Tilado Yaméogo, la compagnie a pu réaliser un certain nombre de projets, grâce au soutien du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT), en 2019.

Elle a formé des troupes artistiques et des associations culturelles, à travers son projet *Festival retour aux sources*. La première session qui a concerné trente-cinq (35) personnes issues de neuf (09) troupes artistiques et associations culturelles, a porté sur le cadre légal relatif à la création d'une association culturelle, les obligations administratives et la gouvernance des troupes. La seconde, sur les « *Techniques de mise en scène* », avec 67 participants de 07 troupes de *Warba* et *Weninga*.

Selon Ursula Ouédraogo, membre de la troupe *Warba Buud Reem*, la formation a permis d'améliorer leurs techniques et de prêter longtemps sans s'épuiser. Toute chose qui est bien appréciée. « *Après la formation, nous sommes allés prêter à Koupèla, à l'invitation d'un particulier. Le public était tellement content, qu'à la fin, nous nous sommes retrouvés avec environ 175 mille F CFA comme cadeau. Nous n'avions jamais eu autant auparavant* », a-t-elle confié.

Même son de cloche avec Toulougma Bougma, membre de la troupe *Warba de*



Le responsable de l'association BanmaCiagu M. Sanga avec quelques bénéficiaires du projet.



Tibin : « Nous dansions énergiquement et on se fatiguait vite.

Mais avec la formation, nous avons appris à mieux faire nos mouvements sur scène sans s'essouffler. Nous sommes allés à des funérailles à Tansoabin-Tenga où nous avons reçu 125 mille F CFA comme don pendant la prestation et la personne, qui nous a invités, nous a ajouté 150 mille F CFA ».

## ARC forme plus de 100 artistes

Une autre structure bénéficiaire du soutien du FDCT, c'est l'Association pour le réveil culturel et citoyen de Niangoloko (ARC/NGK). Avec une subvention de huit millions quatre-vingt-sept mille cinq cents (8 087 500) F CFA, elle a organisé, du 31 janvier au 24 février 2019, une résidence de création artistique, au cours de laquelle une centaine d'artistes et troupes a été formée aux genres musicaux traditionnels, aux instruments modernes, à la gestion des carrières d'artistes.

Selon Badaye Bakary Hema, représentant du président de l'Association pour le réveil culturel et citoyen de Niangoloko, ce renforcement des capacités était nécessaire. « Nous avons, sur le plan régional, des talents artistiques qui ont besoin d'un accompagnement. Nous voulons pérenniser et valoriser notre culture. C'est pour cela que nous avons initié cette résidence de création artistique, afin de les accompagner, de les préparer à se produire sur de grandes scènes. Certains ne maîtrisaient pas les b.a.ba. Il est vrai qu'ils maîtrisent leurs instruments, mais ils n'étaient pas très organisés pour mieux se vendre. Nous avons travaillé l'entrée en scène, l'occupation scénique, le jeu des instruments modernes de musique, etc. », a-t-il affirmé.



La troupe des flûtistes du secteur n° 5 de Niangoloko



Alima Zongo, gérante de l'hôtel Denver à Koudougou : « Grâce à la formation, j'ai pu résoudre mes problèmes d'électricité et d'eau »

« Cette formation nous a permis d'améliorer nos prestations. Avant, nous nous disposions en désordre sur la scène. Notre formateur nous a montré comment nous positionner correctement sur la scène. Il nous a aussi expliqué comment souffler dans nos flûtes pour améliorer le son. Nous sommes vraiment satisfaits », a expliqué Samba Soma, responsable de la troupe de flûtistes du secteur n°5 de Niangoloko.

## AJPHOR forme des étudiants et professionnels de la filière tourisme

Dans la région du Centre-Ouest, c'est l'Association des jeunes pour la promotion de l'hôtellerie et de la restauration (AJPHOR) qui a reçu une subvention de 3 126 000 FCFA pour le renforcement des capacités de 80 étudiants et professionnels de la restauration, de l'hôtellerie et du tourisme.

Pendant cinq jours, les participants ont été formés aux modules tels que l'hygiène, la qualité du service et la sécurité dans les hôtels et les restaurants. Les bénéficiaires de la formation sont unanimes quant à la pertinence de cet atelier. Alima Zongo, bénéficiaire et gérante de l'hôtel Denver à Koudougou soutient que la formation lui a permis de régler certains problèmes à l'hôtel. Selon elle : « Les factures d'électricité et d'eau étaient très élevées. J'ai mis en pratique certaines recommandations, telles que la vérification des chambres : éteindre les lumières, bien fermer les robinets après utilisation, couper la climatisation et les brasseurs, etc. Je vous avoue que depuis lors, mes factures sont raisonnables », a rétorqué la gérante de l'hôtel.

Pour les membres de l'AJPHOR, le financement du FDCT a permis à l'association de grandir, d'être plus visible et plus crédible aux yeux de la population, car après la formation, l'AJPHOR a reçu des félicitations des aînés dans le domaine et l'affiliation de nouveaux adhérents.



Les participants de la formation de l'AJPHOR ont eu également droit à des cas pratiques.

La Rédaction

## Arts du spectacle Des millions FCFA en soutien à des centres

Les promoteurs des arts du spectacle comme le théâtre ont sollicité et obtenu le soutien du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT) pour réaliser des projets. Quelques mois après, ils nous évoquent leurs projets.



Selon Souleymane Koumaré, la troupe de l'association est régulièrement sollicitée pour des sensibilisations

Les Résidences panafricaines d'écriture, de création, de recherche et de diffusion théâtrale (Récréâtrales) ont initié en 2018 et 2019 deux projets, le *Théâtre des Récréâtrales*, *théâtre en famille* et le *Théâtre Itinérant des Récréâtrales*. Le premier projet a été subventionné par le FDCT à hauteur de cinq millions huit



L'équipe des Récréâtrales a bénéficié de plus de 6 millions pour son second projet

cent quatre-vingt-huit mille (5 888 000) F CFA. Le second, de six millions huit cent soixante-un mille sept cent quatre-vingt-seize (6 861 796) F CFA. Aristide Tarnagda, directeur artistique et Aurélie Zoungrana, administratrice générale ont laissé entendre que le projet vise à diversifier et décentraliser les lieux de création et de diffusion théâtrales à Ouagadougou et au Burkina Faso, à renforcer la porosité du projet des *Récréâtrales* avec le quartier (Gounghin) en associant ses habitants au processus artistique du projet, à structurer l'accompagnement de la création littéraire et des auteurs au Burkina Faso, à constituer un répertoire théâtral identifié du grand public et des professionnels, véritable

identité artistique du lieu.

Autre troupe bénéficiaire, l'association *Siraba*, basée à Bobo Dioulasso, qui a obtenu cinq millions (5 000 000) FCFA pour former une vingtaine de jeunes à l'art du spectacle et faire une création avec la structure *La malice des hommes* de Jean-Pierre Guingané. Selon son président, Souleymane Koumaré, plus connu sous le nom de Souleymane.bf à travers la série *Bobodiouf*, l'association *Siraba*, créée en 200, est le fruit de la fédération de quatre compagnies (Ensemble théâtral Badenya, Atelier théâtre Sagnon, Groupe de music Siraba et d'un groupe de danse).

Jean-Yves NEBIE  
Issa BEBANE



«Plusieurs comédiens de la ville de Bobo-Dioulasso ont suivi une formation de deux semaines avec le financement du FDCT», Ali Baba Traoré (milieu)



## Monde de la restauration

# Investir pour mieux réussir

Depuis son opérationnalisation, le Fonds de développement culturel et touristique (FDCT) est venu en aide aux promoteurs de restaurants, sous la forme de prêts et de subventions, dans les quatre coins du pays. Les bénéficiaires en parlent à travers ce reportage.

Un des exemples à succès, c'est l'entreprise *Paradis des Jeunes* de Manga, située en bordure de la route principale Ouagadougou-Manga. Le gérant de l'entreprise, Ablassé Compaoré explique : «*En 2018, lors du 2<sup>e</sup> appel à projets, j'ai soumis mon projet, mais il n'a pas été retenu. L'année suivante, j'ai amélioré le projet et l'ai soumis au 3<sup>e</sup> appel à projets. Il a été retenu et j'ai bénéficié d'un prêt de 15 millions FCFA pour achever mes infrastructures*».

Avec les fonds, M. Compaoré compte mettre à la disposition de sa clientèle une salle de réunions de 500 places, un restaurant, une pâtisserie et recruter 10 personnes dont un comptable, une secrétaire, des cuisiniers et un personnel d'appui.

Pour lui, la mise en place du FDCT est d'une grande importance, car sans cette aide, il lui aurait été difficile de réaliser son projet.

**«J'avoue que je n'y croyais pas trop jusqu'à ce que...»**

A Ouagadougou, c'est le restaurant *Festin du Terroir*, fondé en 2006, qui reçoit un financement de 44 millions FCFA, en 2019. Son promoteur, Félix Bayala, a expliqué qu'il a entendu parler du fonds bien avant sa mise en œuvre lors d'une rencontre de la Fédération



**Odile Lohoua, promotrice du restaurant Dofini Wemita :**  
**«Le soutien du FDCT a beaucoup contribué à faire prospérer mon entreprise».**

nationale des restaurateurs et hôteliers du Burkina Faso (FENARHOB), mais il n'y croyait pas trop jusqu'à ce qu'il rencontre des gens qui en ont bénéficié.

«*Avec le fonds reçu, j'ai pu mettre à niveau le site du restaurant, décorer le cadre, renouveler les couverts, acheter un groupe électrogène, un congélateur, du matériel de cuisine, aménager une salle à manger, une cuisine. Actuellement j'ai un projet de réalisation de chambre froide en instance. Avec*



**Avec ce nouveau restaurant, Mme Kéré offre un confort à ses clients**

*l'apport personnel en attente, je pourrais le finaliser* », a-t-il avancé, en souhaitant que le FDCT allège les conditions d'éligibilité afin que d'autres promoteurs en bénéficient.

**La reine de la restauration du Centre-Est**

A Tenkodogo, Sabine Kéré/Balima dit madame Kéré est une référence en matière de cuisine. Grâce à un prêt du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT), elle vient de construire un nouveau restaurant à deux étages comprenant des salles de réunions en location, en remplacement d'un hangar qui faisait office de restaurant.

Le coût de l'investissement est de 82 millions FCFA avec un apport (un prêt) de 42 millions F CFA du FDCT. «*Grâce au FDCT, j'apporte quelque chose de plus à Tenkodogo, en particulier en termes de restauration et au Centre-Est, en général. Avant, à partir de 20 heures, il était impossible de se restaurer à Tenkodogo* », dit-elle fièrement.

Devenue l'icône de nombreuses dames et jeunes filles de la région du Centre-



**Le restaurant Paradis des jeunes prêt pour accueillir ses clients**

## SUITE DE LA PAGE 21

Est, elle entend, à la fin de la Covid-19, renforcer son personnel (17 employés) en recrutant une caissière, une secrétaire, un comptable pour offrir des services de qualité en mettant l'accent sur les mets locaux, notamment le riz de Bagré.

**Le soutien du FDCT permet à Odile Lohoua de se trouver un local**



**Magnifique Service propose aussi des salles de réunions aux normes internationales**

Au cœur de la ville de Orodara, c'est le restaurant *Dofini Wemita* de Odile Lohoua/ Péhan qui a bénéficié du soutien du FDCT. Avec 3 millions et demi F CFA, elle a acquis des ustensiles de cuisine, tels que des casseroles, des couverts, des thermos, des foyers à gaz, des chaises et des tables. Aussi, elle a recruté du personnel de cuisine et un chauffeur. De ses explications, son entreprise compte aujourd'hui un effectif de 13 personnes.

Le restaurant *Dofini Wemita* met un accent particulier sur les spécialités burkinabè, notamment le riz gras au soumbala, le "to", le fonio, du bambara. Il a pu accroître ses offres de services et se trouver un local à l'entrée de la ville, sur l'axe Bobo-Dioulasso-Orodara.

Les installations sont en cours de finition. Avec les commandes de pause-café et des clients ordinaires, les chiffres d'affaires atteignent le demi-million FCFA par moment, a laissé entendre dame Lohoua. Pour elle, la politique d'accompagnement du FDCT est une très bonne chose. «*Lorsque tu as de l'argent en espèce, tu peux réaliser plein de choses*».



**Avec ce matériel de cuisine, le promoteur du Festin du Terroir arrive à satisfaire sa clientèle**

La rédaction

## Promotion de la musique

# «Le FDCT a boosté notre maison»

dixit Ismaïla Zongo

Dans le cadre de la promotion de la musique burkinabè, le Fonds de développement culturel et touristique (FDCT) a accompagné des structures professionnelles et associatives. Les bénéficiaires, visiblement reconnaissants, ont fait des témoignages

En 2018, l'entreprise culturelle *Merveilles* a contracté un prêt d'environ quarante-deux (42) millions F CFA dans le but d'acquérir des tables de montage, des drones, des appareils photographiques, etc. Le promoteur de l'entreprise, Ismaïla Zongo, plus connu sous le sobriquet de *Commandant Papus*, a expliqué que son chiffre d'affaires s'est amélioré, avec la cessation de location de certains matériels comme le véhicule et le recours à certaines expertises telles que la photo-



**Ismaïla Zongo est entouré d'une équipe professionnelle**

graphie, la prise de vue et de sons. Sa foi: «*On arrive à minimiser les coûts et à augmenter nos marges*».

A l'en croire, il emploie quatre personnes permanentes et six contractuels. «*C'est un financement important, car il contribue encore à faciliter notre*

travail. Le FDCT a même cherché à savoir ce qu'on a subi comme dommages. Il est regardant sur la santé de notre entreprise.

*C'est ce qui fait aussi sa force*», a fait comprendre Papus Zongo.

SUITE PAGE 27 →

## FDCT

# Ce qu'en pensent les grands noms du monde culturel

Dans le cadre de la réalisation de ce premier numéro, les colonnes du bulletin ont été ouvertes aux grands noms du monde de la Culture, des Arts et du Tourisme, ainsi qu'aux acteurs syndicaux et associatifs. Voici ce qu'ils pensent du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT).

**Gaston Kaboré, Cinéaste**  
Fondateur de l'*Institut Imagine*



«Le Fonds de développement culturel et touristique a été arraché de haute lutte, grâce à toute la production de réflexions de l'ensemble des professionnels de toutes les filières culturelles et touristiques. On savait qu'on avait besoin d'un outil de ce type, mais évidemment il y a toutes les procédures, toute l'orthodoxie financière de l'État qui faisaient que c'était difficile d'arriver à avoir quelque chose qui réponde aux besoins des différents secteurs de la culture. Il est heureux que grâce au ministère de la Culture, au bureau de la Coopération suisse, aux professionnels et aux artisans du ministère des Finances, comme le directeur général actuel du Fonds, Alphonse Tougouma que l'on ait, par approche successive, réussi à

*mettre cet outil en place. Évidemment quand on met un fonds de ce type en place cela suscite énormément d'espoir... Il faut qu'on se batte pour que l'instrument FDCT puisse être de plus en plus à même de répondre aux besoins à la fois de production, de formation, de spectacle, de soutien aux artistes peintres, sculpteurs, etc. C'est pourquoi il faut se battre pour que le volume du Fonds augmente, pour que son fonctionnement s'améliore dans une sorte de flexibilité et de souplesse qui n'est pas antinomique avec la bonne gestion, mais simplement adaptée à la nature de la création».*

**Martin Zongo, Administrateur général du Carrefour international du théâtre de Ouagadougou (CITO)**

«Nous avons proposé la mise en place du Fonds de développement culturel et touristique pour lequel j'ai personnellement contribué à l'étude, à la réflexion jusqu'à ce que la chose soit portée sur les fonts baptismaux. Je voudrais d'abord saluer l'existence et la réalisation de ce Fonds culturel et touristique, parce qu'il vient combler un vide que nous ressentions de façon douloureuse dans le cadre de notre travail. Aujourd'hui, le Fonds est là, il est vrai que pour ses premiers pas, il est loin de ce que nous attendions, mais qu'est-ce que vous voulez ? Vous ne pouvez pas demander à un veau de vous produire du lait comme une vache qui a six ans



*d'âge. Il faut patienter et appuyer le Fonds, il faut l'épauler, l'aider à grandir, à se stabiliser, à pouvoir rassembler les moyens nécessaires pour pouvoir répondre aussi à nos attentes et à nos aspirations. C'est pourquoi les premières interventions du Fonds, à cause de la modicité des moyens qui lui étaient alloués, ont été assez timides. Mais n'empêche que l'impact de son intervention est visible».*

**Ismaïla Zongo, Commandant Papus, manager, responsable de Merveilles**

«Il faut dire que le Fonds est compréhensif. Nous dialoguons régulièrement. Nous n'avons pas à faire à un



SUITE PAGE 26 →

## SUITE DE LA PAGE 25

banquier inflexible. Cela est à saluer. Par exemple, dans le calendrier de remboursement, nous sommes en retard à cause de la pandémie de coronavirus qui a complètement stoppé nos activités. On ne peut pas faire de spectacles, donc on ne peut plus faire du bénéfice. On a fait un courrier qu'on a envoyé au Fonds pour expliquer la situation. Le FDCT a même cherché à savoir ce qu'on a subi comme dommages. Il est regardant sur la santé de notre entreprise. C'est ce qui fait aussi sa force».

### **Telephore Bationo, président de la Confédération nationale de la culture**

«De prime abord, je dirais que le FDCT a été lui-même une volonté des acteurs culturels. Il a été créé pour soutenir le développement des initiatives culturelles et touristiques.

Je pense qu'il a permis à certains acteurs de se restructurer, de s'organiser, mais il peut mieux faire et élargir sa zone d'aides, afin de permettre à de nombreux acteurs de se développer.

Aussi, je crois que le FDCT a beaucoup de choses à parfaire dans son mode de soutien, de subventions, pour que les acteurs puissent facilement accéder aux ressources. Il doit alléger les conditions d'acquisition



des prêts et subventions, car certains acteurs ne sont pas adeptes de l'écriture.

Nous rencontrons pas mal de difficultés comme le remplissage des canevases de dossiers et les conditions d'acquisition du Fonds par les acteurs culturels, notamment pour tout ce qui est relatif à la question de garantie et d'apport personnel.

Le FDCT a un impact positif sur les entreprises et certaines se sont développées grâce aux prêts octroyés par le Fonds ».

### **Dr Draman Konaté, ancien Secrétaire permanent de la commission nationale de la Francophonie**



«En mettant en place le FDCT, la vision est d'accompagner certes, les acteurs sur le terrain, mais surtout des projets structurants en matière de culture et de tourisme. On a toujours considéré la culture comme étant du folklore, c'est-à-dire à travers les manifestations que nous connaissons de façon générale, alors que la culture apporte énormément au PIB.

Ce que je vais ajouter quant aux actions à mener, l'essentiel, c'est d'éviter le saupoudrage pour dire qu'on a autant d'acteurs qui nous apportent des projets et il faut contenir tout le monde. Non, il faut aller dans le sens de projets structurants dans la durée, c'est-à-dire que les

acteurs, une fois, qu'ils bénéficient de l'accompagnement du Fonds, qu'ils puissent se dire que dans les cinq années à venir, voilà comment le secteur ou la filière doit se comporter et ne plus revenir demander quelque chose à l'État ou au FDCT.

Il faut que le FDCT qui a été mis en place serve à quelque chose. Il faut que des dispositifs et mécanismes assez solides soient mis en place, de sorte à accompagner les acteurs, afin que les résultats soient à la hauteur des attentes et que la gestion des ressources soit axée sur les résultats. Le Fonds doit mettre l'accent sur l'expertise locale. Parfois, les consultants nous viennent de l'extérieur et ne maîtrisent pas les réalités socioéconomiques et même sociologiques du terrain. Cela pose problème. Si l'expertise locale est mise en avant dans le domaine du cinéma, du livre de la musique, je crois que ce sera une bonne chose».

### **Tahirou Barry, Ancien Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme**

«Le Fonds de développement culturel et touristique doit rester fidèle à sa mission qui est d'assurer le financement des projets des opérateurs culturels et touristiques.

Je souhaite la bonne gestion du





Fonds, afin que les projets qui lui sont soumis puissent être réalisés pour que l'on fasse des industries culturelles et touristiques des pôles dynamiques de l'économie nationale participant, dans toutes les régions du Burkina Faso, à la réduction de la pauvreté des populations ».

**Abdoul Kader Ouattara, alias Almamy KJ, Secrétaire général du Syndicat national des artistes musiciens du Burkina Faso, (SYNAMUB)**

«Au niveau de notre syndicat, de façon basique, nous saluons la création du Fonds de développement culturel et touristique. C'est une bonne chose que ce fonds accompagne le secteur culturel. Nous déplorons toutefois que le Fonds soit attribué uniquement aux structures associatives.



Il nous a été dit que dans le passé, des individus ont utilisé des financements sans pouvoir réaliser de projets. Nous estimons que ce n'est pas

parce que des individus ont pris l'argent d'autres Fonds, qu'ils n'ont pas utilisé de façon efficiente que le FDCT n'attribue son crédit seulement qu'aux structures associatives. Pour nous, un artiste constitue une entité. Par exemple, dans la musique, le musicien est entourés de batteur, de guitaristes, de pianistes, etc. voilà pourquoi, nous disons que l'artiste constitue une entité.

Pour donner plus de dynamisme au FDCT, nous recommandons d'abord de revoir les conditions d'octroi du Fonds, ensuite de l'élargir à l'ensemble des acteurs culturels, qu'ils soient constitués en groupe ou pas. Enfin, amener les bénéficiaires à dire ce qu'ils vont en faire».

**Issa BEBANE  
Hamza NABOLE**

## SUITE DE LA PAGE 24

Au même titre que *Merveilles Production*, *Zam-Zam Production* à Koudougou contractait un prêt de 13 millions F CFA, en 2018 également. Richard Lamoussa Zongo, le directeur, assure qu'il s'est doté d'un matériel de sonorisation professionnelle et qu'il est devenu le numéro 1 de la sonorisation dans la région du Centre-Ouest, surtout de son chef-lieu, Koudougou, *Zam-Zam Production*, créée en 2010, est très sollicitée : «*Mon chiffre d'affaires augmente avec les nouveaux*



**Selon Richard Zongo, Zam Zam Production sera bientôt une maison de production**



**Grâce au prêt du FDCT, Zam-Zam Production propose un matériel de sonorisation aux normes internationales dans la cité du Cavalier rouge**

tarifs. Avant je louais ma sono entre 15 et 25 000 F CFA, mais aujourd'hui je la loue entre 100 mille et 150 mille F CFA ».Ce qui, insiste-t-il, lui permet de payer les salaires de ses cinq employés et de démontrer que le secteur de la sonorisation fait vivre. Bientôt sortira, au siège de *Zam-Zam Production*, un studio d'enregistrement de spots radio et télé, de chansons, de réalisation et montage de sons.

Son prochain grand projet sera d'acheter un matériel de sonorisation haute performance de 50 millions F CFA et de renforcer ses capacités au Sénégal, après des formations en Côte d'Ivoire et au Mali.

Outre ces enseignes, le «*Musée de la musique d'hier à aujourd'hui*», porté par l'association pour la sauvegarde du patrimoine artistique et culturel, a bénéficié du soutien du FDCT.

L'association a obtenu un fonds de 5 874 000 de F CFA pour la réalisation d'un projet muséal dénommé *Retour aux sources* à Bobo-Dioulasso. Selon le responsable du musée, Armel Kam, la particularité de ce musée, ce sont les instruments de communication. L'accent est mis sur les instruments qui ont été utilisés de par le passé.

**La rédaction**

Editions Céprodif

## «Nous sommes la meilleure maison d'édition»,

(Jean-Baptiste Sédogo, directeur général)

Dans le cadre de l'extension de sa capacité de production, les *Editions Céprodif* ont contracté un prêt d'environ quinze millions F CFA en 2017, auprès du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT). Trois (03) ans après, quel est l'impact de ce financement sur la bonne marche de l'entreprise ? Nous avons eu un entretien avec Jean-Baptiste Sédogo, directeur général de la structure.

**Pouvez-vous nous présenter les Editions Céprodif ?**

C'est une maison d'édition de livres de tout genre. Elle fait partie d'un groupe, le Centre d'édition, de production, de distribution et de formation (CEPRODIF). Nous éditons principalement des livres scolaires. Mais, nous éditons aussi des livres de littérature générale, notamment les romans, les pièces de théâtre, les poésies, etc. Un livre est un livre. Si vous maîtrisez la technique de fabrication, vous pouvez fabriquer n'importe quel livre, peu importe le genre. Dans le cadre de la formation, nous éditons des livres scolaires. Nous avons donc mis en place des écoles comme le *Lycée Privé Céprodif* à Kamsonghin. Nous recevons des élèves qui sont les premiers utilisateurs de nos livres scolaires. C'est ensuite que nous mettons nos manuels en vente.

Notre circuit de distribution couvre l'ensemble du pays. Le prix est fixe partout. Cette distribution, nous l'assurons nous-mêmes. Nous avons privilégié les grandes librairies, les alimentations, les stations-services (*Total, Shell*). Il fut un temps où nous faisons 6 millions F CFA de recettes, seulement dans les stations *Total*, durant les mois de septembre et d'octobre. Actuellement, ce chiffre est en train de baisser. Avec la situation économique du pays, ce chiffre va certainement poursuivre sa chute.

**Qu'est-ce qui vous a motivé à contracter un prêt auprès du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT) ?**



Jean-Baptiste Sédogo, directeur général des *Editions Céprodif*

J'ai commencé à éditer les livres à partir de 1992, alors que j'étais professeur des lycées et collèges. J'ai commencé par un manuel de préparation aux examens et concours scolaires. Petit à petit, j'ai essayé d'améliorer mes réalisations.

En 2000, j'ai quitté la Fonction publique. J'ai pris une disponibilité et j'ai demandé une retraite anticipée par la suite. J'ai travaillé à asseoir la structure. Le gros problème, jusqu'à aujourd'hui, c'est le financement. Les recettes que nous faisons et la marge bénéficiaire annuelle ne nous permettent pas de nous équiper convenablement.

Le Fonds de développement culturel et touristique (FDCT) nous a donné l'opportunité d'acquérir des équipements pour améliorer notre production. Cela nous a permis d'améliorer la structure. Auparavant, toutes nos activités étaient concentrées dans une structure individuelle. Nous avons créé *Céprodif Sarl*, pour séparer la formation et la produc-

tion des livres. Les deux activités ne pouvaient plus se mener ensemble. Aujourd'hui, *Céprodif* s'occupe des écoles et les *Editions Céprodif* se concentrent sur la production des livres.

**Combien avez-vous reçu en prêt, en 2017, de la part du Fonds de développement culturel et touristique ?**

J'ai reçu environ quinze millions (15 000 000) F CFA. Ce n'est pas beaucoup. Mais je travaille dans le domaine des livres qui ne génère pas vraiment beaucoup d'argent. Si je contracte un très grand prêt, j'aurais de grandes difficultés pour le remboursement.

**Concrètement, qu'avez-vous réalisé avec cet argent ?**

Nous avons acquis des machines complémentaires pour renouveler l'équipement. J'ai acheté des duplicopieurs,



## SUITE DE LA PAGE 28

des ordinateurs, un tricycle pour les transports des documents. J'ai également produit des livres. Avant, avec mes anciens équipements, je produisais mille (1 000) ou deux mille (2 000) exemplaires. Avec ce financement, j'ai pu produire, pour trois (03) livres, cinq mille (5 000) exemplaires d'un coup. Cela me donne une certaine garantie. Quand on produit mille (1 000) exemplaires, au bout de douze (12) mois, il faut recommencer à produire. Aujourd'hui, presque tous les livres sont épuisés.

Je suis donc engagé dans une production de cinq cents (500) livres pour chaque titre, pour préparer la promotion de septembre et d'octobre.

### **Peut-on dire que la production de livres est florissante ?**

Si je dis que la production de livres est florissante, cela voudrait dire que cela nous rapporte des millions. Ce n'est pas simple car les gens n'achètent pas de livres. Cette année, c'est particulièrement difficile, car l'école s'est arrêtée plus tôt. La situation économique est beaucoup plus compliquée. Dire que la production est florissante, ce serait mentir. Ce n'est pas simple.

Mais ce qui est intéressant, c'est que j'ai pu m'imposer dans le domaine de l'édition. Dans le milieu, il n'y a pas meilleure structure que la mienne. Elle est assez bien organisée. C'est l'une des rares, ou la seule structure, qui paie des droits d'auteurs, des impôts sur les diverses prestations (lecture-corrections, évaluation, imprimerie). Je ne sais pas s'il y a d'autres maisons d'édition qui le font. En plus, j'ai un siège et j'emploie du personnel (tous



**Il a aussi acquis des duplicopieurs pour la duplication des livres.**



**Grâce au prêt du Fonds de développement culturel et touristique, il a acheté des ordinateurs**

déclarés à la Caisse nationale de sécurité sociale).

### **Ce financement a-t-il eu un effet bénéfique sur votre activité ?**

Certainement. La structure a grandi avec ce financement. J'ai pu recruter un chauffeur, un reprographe. On était cinq (05). Aujourd'hui nous sommes huit (08). Ce recrutement était indispensable. Ensuite, j'ai acquis des équipements et j'ai produit des livres.

### **Avez-vous des attentes vis-à-vis du Fonds ?**

J'ai plus besoin d'une subvention que d'un prêt. C'est peut-être bon que le Fonds réfléchisse pour nous aider dans ce sens, car les prêts sont souvent mortels pour les entreprises. Des contraintes financières ne manquent pas souvent.

### **Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans votre secteur ?**

Mes difficultés ont commencé trois (03) ans auparavant. En 2017, j'ai produit des livres pour le ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme. Il a mis deux (02) ans pour me payer. Cela m'a créé des problèmes. C'est en 2019 que j'ai été payé.

Il y a une deuxième grosse difficulté. Avec la structuration des *Editions Céprodif*, j'ai pu me mettre avec deux autres entreprises (imprimeur et distributeur). Avec ces partenaires, nous avons postulé à un marché d'édition de livres scolaires avec le Ministère de l'Education Nationale, de

l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN). Cela dure depuis mars 2019. Le contrat a été signé en novembre 2019, presque huit (08) mois après.

J'assure l'édition. Les autres assurent l'impression et la distribution. Ce sont des livres de calcul de niveaux CP1 et CP2. On doit les éditer, les imprimer en six cent mille (600 000) exemplaires par titre et les distribuer jusque dans les circonscriptions d'enseignement de base. Je suis en train de terminer ma partie. Mais jusqu'à aujourd'hui, personne n'a reçu cinq (05) F CFA. J'ai financé une bonne partie de l'activité et je suis presque en faillite. Je ne sais même pas quand est-ce que je serai payé. Cela ne favorise pas du tout les entreprises.

Ils nous ont tellement rassurés en nous expliquant que c'était un besoin pressant et que les fonds sont disponibles. On s'est engagé et jusqu'aujourd'hui, on n'a rien reçu. Je suis dans des difficultés financières. Je travaille dur pour ne pas faire faillite. Je suis en train de faire une réduction de personnel. Je n'ai pas le choix, malheureusement. Par exemple, si l'avance de démarrage avait été versée, nous ne serions pas dans ces soucis. Le marché vaut plus d'un milliard F CFA.

Avec le prêt, j'allais vraiment grandir. Mais vous voyez que l'Etat est un mauvais payeur. Là, je n'ai que mes yeux pour pleurer car personne ne va m'écouter. Quand on poursuit, ils nous rassurent que ce sera réglé. Comment peut-on mettre six mois pour signer un document qui doit suivre une chaîne ? Ce n'est pas simple.

**Jean-Yves NEBIE**

## Arts de rue

# ACMUR et ABCA expriment leur sentiment de fierté nationale

Après une dizaine d'années passées à n'être financée, non sans gêne, que par des partenaires étrangers, l'association **Arts, Clowns, Marionnettes et Musique dans nos rues (ACMUR)** et l'**Association burkinabè du cinéma d'animation (ABCA)** ont tous bénéficié en 2017 et en 2018, d'appuis financiers auprès du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT). Ces appuis ont suscité, à tout le moins, un sentiment de fierté nationale que se plaisent à relever les responsables de ces associations, tout en présentant leurs acquis tangibles en matière de développement des arts de rue au Burkina Faso.

**Fulbert PARE et Jean Yves NEBIE**

Financée par le FDCT à hauteur de 5 600 000 FCFA en 2017 et 6 735 000 en 2018, l'association ACMUR est aujourd'hui animée d'un sentiment de fierté nationale. C'est du moins ce que révèle Boniface Kagambèga, le directeur artistique de cette association.

En effet, M. Kagambèga et ses camarades disent voir en ces financements, l'expression de la reconnaissance étatique de la qualité du travail qu'ils font dans le cadre des activités de leur association, mais aussi la preuve que l'Etat accorde de l'importance au secteur culturel dans notre pays. A tout le moins, dira Boniface Kagambèga, ces financements ont réussi à asseoir la « *crédibilité* » de l'association ACMUR auprès de ses partenaires étrangers. Des partenaires qui, à en croire M. Kagambèga, « *ont été contents de savoir qu'au niveau national, nous avons eu un soutien ; ce qui les encourage à continuer à nous appuyer* ».



**ACMUR, équipe permanente, de gauche à droite, Marcel Ouédraogo, Philippe Chaudoir, Amélie Tapsoba, Boniface Kagambèga, et Saly Rouamba**



**De gauche à droite, Serge Dimitri Pitroipa, Wilfrid Jean de Dieu Paré (1)**

Au-delà du sentiment de fierté, ces financements ont permis à l'association de réaliser, dans une dynamique très participative de femmes, des activités de médiation en faveur de l'enrôlement artistique des jeunes, notamment des élèves qui seront davantage mobilisés grâce à une convention récemment signée avec le ministère en charge de l'éducation nationale, mais aussi des activités de création comme *New Paradise* et de prestation grand public, au bénéfice de plusieurs acteurs. « *Les bénéficiaires de nos interventions sont en plusieurs endroits dont le "village" du festival "Rendez-vous chez nous" sis à Gounghin, six villages dans la commune de Komsilga, des sourds-muets au Centre d'éducation et de formation intégré des sourds et entendants (CEFISE), des malvoyants au sein de l'Association burkinabè pour la promotion des aveugles et malvoyants (ABPAM), environ 300 artistes et techniciens évoluant dans le domaine des arts de rue* », a avancé le directeur artistique d'ACMUR.

**ABCA pour le Développement du cinéma d'animation au Burkina**

Grâce à la somme de 9 100 000 FCFA reçue du FDCT, l'Association burkinabè du cinéma d'animation (ABCA) a mené, courant 2017 et 2018, des activités de cinéma d'animation à Ouagadougou, à Koudougou, à Bobo-Dioulasso et à Dédougou, avec pour objectif de « *favoriser le développement d'une*

*industrie forte et compétitive du cinéma d'animation au Burkina Faso par le renforcement des capacités techniques et créatives des acteurs du cinéma d'animation burkinabè et favoriser la décentralisation par la participation des populations aux activités créatives et culturelles* ». C'est du moins, ce qu'a confié Wilfrid Jean de Dieu Paré, Coordonnateur de l'ABCA.

En termes de résultats, révèle M. Paré, hors de Ouagadougou, « *nous avons formé 30 personnes, organisé des journées portes ouvertes et des projections géantes* » ; « *à Ouagadougou, nous avons formé 20 personnes de l'espace UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine, Ndlr) et nous avons organisé la "rencontre africaine du film d'animation" dans le cadre du FESPACO 2019 et qui a permis, entre autres, d'initier 25 jeunes à la création de dessins animés, de créer un réseau avec à la clef, une convention signée par l'ABCA avec une entreprise tunisienne et une autre convention avec une entreprise ivoirienne* ».

Les participants aux sessions de formation professionnelle ainsi organisées ont, foi de M. Paré, « *appris comment il faut faire un dessin animé, quel est le nombre de personnes et leur profil qui peuvent travailler sur un film d'animation, le logiciel nécessaire pour la production d'un film d'animation* ». Fait aussi partie des activités exécutées grâce au financement du FDCT, la réalisation d'une enquête en ligne sur les besoins des consommateurs africains en matière de cinéma d'animation. Au total, dira le Coordonnateur de l'ABCA, « *nous avons largement dépassé nos objectifs* ».



## A la découverte de l'institution

Créé par décret N° 2016-729/PRES/PM/MCAT/MINEFID du 08 août 2016, le Fonds de développement culturel et touristique (FDCT) est né de la volonté du gouvernement d'offrir au secteur culturel et touristique burkinabè, un accompagnement technique et financier pour assurer le développement des industries culturelles et touristiques. C'est un Etablissement public de l'Etat (EPE) de la catégorie des Fonds nationaux et placé sous la tutelle financière du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement et sous la tutelle technique du Ministère de la Culture, des Arts et du tourisme (MCAT).

Le Fonds de développement culturel et touristique (FDCT) se place aujourd'hui comme un mécanisme national de financement de la culture et du tourisme au Burkina Faso. Il représente un enjeu important pour le développement socio-économique dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES (axe 3) et une opportunité pour le secteur de la culture et du tourisme au Burkina Faso

### Les organes de gestion du FDCT

Les organes suivants sont mis en place pour la supervision et la gestion des activités du FDCT, conformément aux dispositions du décret N°2016-861/PRES/PM/MCAT/MINEFID du 14 septembre 2016 portant approbation des statuts particuliers du Fonds de développement culturel et touristique. Il s'agit entre autres:

- du Conseil d'Administration ;
- du Comité de prêt ou Comité technique ;
- de la Direction générale ;
- de l'Audit interne.

#### ❖ Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration est l'organe qui exerce une autorité et un contrôle sur l'ensemble des organes du Fonds pour s'assurer de l'exécution de sa mission de service public. Il est obligatoirement saisi de toutes questions pouvant influencer la marche générale du FDCT. Il délibère sur les principales questions touchant au fonctionnement et à la gestion du FDCT. Il se réunit deux (02) fois par an en session ordinaire pour approuver, d'une part, les rapports d'activités et les états financiers de l'exercice écoulé, et, d'autre part, le budget et le programme d'activité de l'exercice à venir. Il peut se réunir en session extraordinaire, soit sur convocation de son président, soit à la demande du tiers de ses membres chaque fois que l'intérêt du FDCT l'exige.

Il est composé de neuf (09) membres administrateurs et de trois (03) membres observateurs que sont :

#### Membres

- Madame Assétou BARRY/OUEDRAOGO, Mle 52 177 E, Inspectrice du trésor, représentant le Ministère de l'économie, des finances et du développement. Elle est la Présidente du Conseil d'Administration ;
- Madame Aïmata SAWADOGO/TANLY, Mle 41 567 R, professeur, représentant le Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme ;
- Madame Monique OUEDRAOGO/ILBOUDO, Mle 212 190 U, Administratrice des services touristiques, Représentant le Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme ;
- Monsieur Hadi Honoré YONLI, Mle 97 521 K, Economiste, représentant le Ministère de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat ;



La Présidente du Conseil d'Administration du FDCT, Assétou Barry/Ouédraogo

- Monsieur Sidi Mohamed Galiam OUEDRAOGO Mle S13380 C, Ingénieur de conception en télécommunication, représentant le Ministre de l'Economie numérique, des Postes et de la Transformation Digitale ;
- Monsieur Thierry MILLOGO, Cadre Scientifique et commercial du secteur privé, représentant les organisations professionnelles de la culture ;
- Monsieur Mahamadou Pierre Célestin ZOUNGRANA, Gestionnaire en tourisme et hôtellerie, représentant les organisations professionnelles du tourisme ;
- Monsieur Koumbelara Innoncent HIEN, Analyste financier cadre supérieur de banque, représentant l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers ;
- Monsieur Yaya SOURA, Mle 238 121 D, Conseiller des affaires culturelles, Délégué, Représentant le personnel du FDCT

#### Observateurs :

- un (01) représentant des partenaires techniques et financiers (PTF)
- un (01) représentant de la tutelle financière relevant de la structure chargée du suivi des fonds nationaux
- l'auditeur interne du FDCT

#### ❖ Le Comité de prêt ou Comité technique

Le Comité de prêt ou Comité technique est créé sur délibération du Conseil d'Administration et se compose:

- du Président du Conseil d'Administration ;
- de deux (02) autres membres administrateurs du Conseil d'Administration (un représentant de la culture et un représentant du tourisme) ;
- du Directeur général du FDCT qui en assure le secrétariat.

Le Comité de prêt ou Comité technique est chargé de l'examen et de l'approbation des dossiers soumis au financement du FDCT dont le montant est supérieur au seuil délégué au Directeur général et inférieur au seuil relevant du Conseil d'Administration. Il

rend également compte au Conseil d'Administration lors de sa plus proche session d'examen des demandes de financement relevant de sa compétence.

## ❖ La Direction générale

La Direction générale du FDCT est conduite par un Directeur général qui détient les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom du Conseil d'Administration du FDCT. En tant qu'ordonnateur, le Directeur général peut déléguer, sous sa responsabilité tout ou partie de ses pouvoirs. Toutefois cette délégation ne peut en aucun cas être confiée au Directeur Financier et Comptable ou au contrôleur de gestion.

L'organisation de la Direction générale du FDCT repose sur les directions et services suivants :

**- la Direction de l'Analyse et du Suivi-Evaluation (DASE)** chargée de l'analyse des requêtes de financement et le suivi évaluation des projets financés par le Fonds. Elle est dirigée par un directeur et comprend trois (03) services à savoir :

- le Service des industries culturelles (SIC) ;
- le Service des Industries touristiques (SIT) ;
- le Service de Suivi-Evaluation des Projets (SSEP).

**- la Direction des Etudes et de l'Assistance Technique (DEAT)** chargée des études, de la planification, de la mobilisation des ressources financières, des statistiques, du renforcement des capacités des acteurs culturels, touristiques et de la communication.

Elle est dirigée par un Directeur et comprend quatre (04) services à savoir :

- le Service de Renforcement des Capacités (SRC) ;
- le Service de la Coopération et de la Mobilisation des Ressources (SCMR) ;
- le Service des Etudes et des Statistiques (SES) ;
- le Service de la Communication et des Relations Publiques (SCRCP).

**- la Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC)** chargée des questions juridiques, du recouvrement des créances ainsi que la gestion contentieuse du recouvrement. Elle est placée sous la responsabilité d'un directeur et comprend deux (02) services à savoir :

- le Service du Recouvrement et des Affaires Juridiques (SRAJ) ;
- le Service du Contentieux (SC).



Le Conseil d'administration

**- la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC)** chargée de la gestion financière, de la trésorerie et du patrimoine du Fonds. Elle est dirigée par un Directeur qui comprend trois (03) services à savoir :

- le Service Gestion de la Trésorerie (SGT) ;
- le Service Financier et Comptable (SFC) ;
- le Service des Affaires Immobilières et de l'Équipement (SAEI) ;

**- le Contrôle de Gestion (CG)** placée sous la responsabilité d'un Contrôleur de Gestion. Il donne des orientations et veille à la bonne marche des activités du Fonds.

**- la Personne Responsable des Marchés (PRM)** chargée de planifier et de mettre en œuvre les procédures de passation des marchés publics et de délégation de service public et de suivre leur exécution. Elle est dirigée par une personne responsable des marchés qui a rang de directeur.

**- le Service des Ressources Humaines (SRH)** chargée d'assurer une gestion efficace du personnel du FDCT. Il est dirigé par un Gestionnaire des Ressources Humaines (GRH) qui a rang de directeur.

**- le Secrétariat de Direction (SD)** qui placée sous la responsabilité d'une Secrétaire et qui est chargée de la gestion de tous les travaux de secrétariat du FDCT.

**- L'Audit interne** est rattaché au Conseil d'Administration. Cette structure est dirigée par un Auditeur Interne recruté par le Conseil d'Administration et nommé sur décision du Président du Conseil d'Administration. Il est chargé de rendre compte régulièrement au Conseil d'Administration de la gestion des activités du FDCT à travers des rapports périodiques; de produire et soumettre au Conseil d'Administration un rapport d'audit annuel sur la gestion des activités du FDCT.

Grâce à cette organisation interne, le FDCT se place aujourd'hui comme un mécanisme national de financement de la culture et du tourisme au Burkina Faso. Il représente un enjeu important pour le développement socio-économique dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES (axe 3) et une opportunité pour le secteur de la culture et du tourisme au Burkina Faso.

## Les objectifs du FDCT

Le Fonds vise à «développer la dimension économique de la culture et du tourisme au Burkina Faso en vue d'accroître la contribution des secteurs de la culture et du tourisme au Produit intérieur brut (PIB) et à la création des emplois».

**De cet objectif principal, il en découle des objectifs spécifiques :**

- assurer l'accompagnement financier des projets des opérateurs culturels et touristiques ;
- assurer le renforcement des capacités techniques des opérateurs culturels et touristiques ;
- mettre en place des mécanismes d'information sur les industries culturelles et touristiques.

## Des domaines et axes d'intervention du FDCT

**- Des domaines d'intervention**



## L'équipe du FDCT

Le Fonds de développement culturel et touristique (FDCT) intervient dans le financement des projets culturels et touristiques à travers :

- l'octroi de crédits de 01 à 50 millions;
- l'octroi de subventions de 01 à 10 millions ;
- la garantie au prêt de plus de 50 millions ;
- l'avance sur recettes de 01 à 05 millions ;
- le portage de projets de plus de 50 millions ;
- l'appui au renforcement des capacités;
- la veille informationnelle sur les industries culturelles et touristiques.

### - Les axes d'intervention

**Les axes d'intervention du FDCT se déclinent dans les filières de la Culture, du Tourisme.**

Les activités éligibles en Culture :

- la musique enregistrée (disque) ;
- le cinéma et l'audiovisuel ;
- le livre et la presse ;
- le patrimoine culturel ;
- l'artisanat d'art, les arts plastiques et appliqués

Les filières touristiques éligibles :

- l'hébergement ;
- la restauration ;

- le tour operating et les agences ;
- la chasse et la vision ;
- le guidage ;
- l'aménagement des sites ;
- l'attraction et l'animation touristiques

### Les bénéficiaires du FDCT

**Peuvent bénéficier du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT), les personnes morales suivantes :**

- les entreprises culturelles et touristiques ;
- les associations et coopératives culturelles et touristiques, légalement constituées ;
- l'administration culturelle et touristique.

Après cinq années d'existence, le FDCT a financé trois cent trente-quatre (334) projets de culture et de tourisme répartis dans les treize (13) régions du Burkina Faso dont deux cent trente-huit (258) projets de subventions et soixante-seize (76) projets de prêts, d'un coût global de trois milliards six cent trente-deux millions neuf cent vingt-quatre mille sept cent vingt et neuf (3 632 924 729) F FCFA. Du renforcement des capacités en passant par la création et la production de biens et services culturels et touristiques, telles sont les contributions du FDCT à l'essor économique de ces acteurs..



**Directeur de Publication** : Alphonse TOUGOUMA,  
Directeur Général du FDCT  
**Coordonnateur** : Yaya SOURA,  
Directeur des Etudes et de l'Assistance Technique  
**Rédacteur en chef** : Adama BAYALA, Directeur  
de la Communication et de la Presse Ministérielle du MCAT  
**Rédactrice en chef adjointe** : Alizèta ZONGO,  
Chargée de Communication du FDCT  
**Secrétaire de rédaction** : Issa BEBANE, Journaliste DCPM MCAT  
**PAO** : Doma Paul BONDAONE

### Photographe :

- Warren Boureima SARE
- Dieudonné OUOBA
- Issa COMPAORE

### Correction : Zidabou ZOURE

### Comité de rédaction :

- Idrissa BARRY
- Issa BEBANE
- Alassane KERE
- Amza NABOLE
- Jean-Yves NEBIE
- Fulbert PARE
- Yaya SOURA
- Alizèta ZONGO

### Imprimerie : Forgraphiq

(226) 67.81.644.64 / 78.89.49.32

**INSTITUT SUPÉRIEUR DE L'IMAGE ET DU SON / STUDIO-ÉCOLE**

**FORMATIONS INITIALE ET CONTINUE AUX MÉTIERS DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL**

PRODUCTION	RÉALISATION
IMAGE	SON
MONTAGE	ACTORAT

**LICENCE PROFESSIONNELLE & MASTER**  
**VALIDATION DES ACQUIS PROFESSIONNELS**

**A PROPOS DE L'ISIS-SE**

L'Institut Supérieur de l'Image et du Son/Studio-École (ISIS-SE) créé en 2006 est un établissement supérieur de formation artistique, technique et d'accompagnement dans les métiers du Cinéma et de l'Audiovisuel.

L'ISIS-SE se positionne de nos jours comme un pôle d'excellence de formation et d'appui à la production en Afrique subsaharienne. Le Studio-Ecole au sein de l'Institut renvoie à la nécessité d'impulser une nouvelle dynamique à la politique de relance des secteurs du cinéma et de l'audiovisuel au Burkina Faso.

L'ISIS-SE répond aux besoins de recyclage des professionnels en phase avec l'évolution technologique et le marché de la production.

L'ISIS-SE se veut un garant de l'insertion professionnelle de ses apprenants dans le marché de l'emploi à travers une offre de formation en adéquation avec l'évolution technologique.

*« L'avenir se construit aujourd'hui »*

**OFFRES DE FORMATION**

**LICENCE PROFESSIONNELLE (L1, L2 et L3)**

- Licence professionnelle en cinéma et audiovisuel, option **Production** ;
- Licence professionnelle en cinéma et audiovisuel, option **Réalisation** ;
- Licence professionnelle en cinéma et audiovisuel, option **Image** ;
- Licence professionnelle en cinéma et audiovisuel, option **Jeun** ;
- Licence professionnelle en cinéma et audiovisuel, option **Montage** ;
- Licence professionnelle en cinéma et audiovisuel, option **Actorat**.

**MASTER PROFESSIONNEL (M1 et M2)**

- Master professionnel en cinéma et audiovisuel, option **Réalisation Documentaire** ;
- Master professionnel en cinéma et audiovisuel, option **Réalisation Fiction**.

**CONDITIONS D'ACCES A L'ISIS-SE**

Pour la Licence professionnelle

- Etre titulaire du Baccalauréat (toutes séries) ou tout diplôme équivalent ;
- Réussir le test d'entrée pour les résidents ;
- Sélection sur dossier pour les non-résidents.

Pour le Master professionnel

- Etre titulaire d'une licence ou tout diplôme équivalent dans un domaine en rapport avec le cinéma et l'audiovisuel ;
- Sélection sur dossier.

**ENCADREMENT**

Une équipe d'encadrement composée :

- de Professionnels du Cinéma et de l'Audiovisuel de renom du Burkina Faso, d'Afrique et du reste du monde ;
- d'Enseignants d'universités ;
- de Professionnels de la Culture et des Arts.

*« Se garantir un avenir professionnel radieux ! »*

**COÛTS DE LA FORMATION**

NIVEAU D'ÉTUDE	MONTANT	TRANCHE DE PAIEMENT		
		1 <sup>ère</sup> Tranche (à l'inscription)	2 <sup>ème</sup> Tranche (à l'inscription ou lors d'un SD)	3 <sup>ème</sup> Tranche (à l'inscription ou lors d'un SD)
Licence 1 (L1) Licence 2 (L2) (Burkinafasien)	625 000 FCFA	125 000 FCFA	150 000 FCFA	150 000 FCFA
Licence 1 (L1) Licence 2 (L2) (Non-Burkinafasien)	875 000 FCFA	125 000 FCFA	300 000 FCFA	300 000 FCFA
Licence 3 (L3) Master 1 (M1) Master 2 (M2) (Burkinafasien)	925 000 FCFA	425 000 FCFA	200 000 FCFA	300 000 FCFA
Licence 3 (L3) Master 1 (M1) Master 2 (M2) (Non-Burkinafasien)	1 025 000 FCFA	525 000 FCFA	250 000 FCFA	250 000 FCFA

Plus de 19 nationalités formées à l'ISIS-SE depuis sa création.

Plus d'une centaine de films académiques produits.

De nombreux prix remportés au FESPACO et dans d'autres festivals de cinéma à travers le monde.

Une équipe managériale professionnelle et dynamique.

*« L'Institut de la diversité culturelle »*

**PARTENAIRES**

**INSTITUT SUPÉRIEUR DE L'IMAGE ET DU SON/STUDIO-ÉCOLE**

01 Bp 647 Ouagadougou 01 (Burkina Faso)

Tél. (+226) 25 34 40 86 / 65 56 69 71  
78 45 40 38 / 70 26 24 63

isisse.international@gmail.com





Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

**Direction du développement  
et de la coopération DDC**

